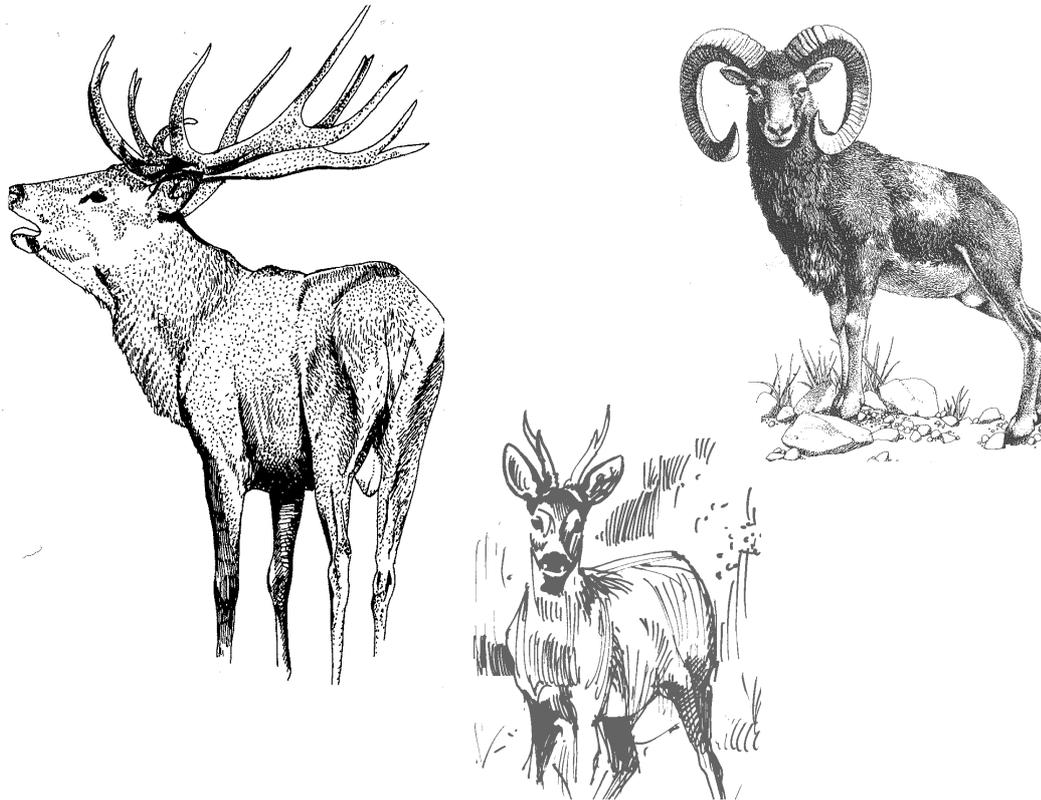


# ***Bilan et analyse du plan de chasse et des suivis du chevreuil, du cerf et du mouflon en cœur du Parc national des Cévennes pour la campagne 2016-2017***



*Bilan réalisé à partir des constats retournés et enregistrés  
au 24/04/2017*

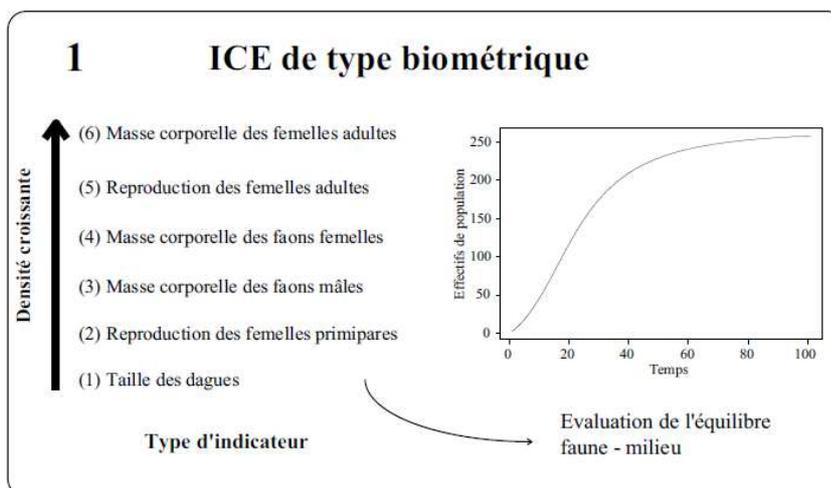
# Les suivis mis en place pour les espèces soumises à plan de chasse dans le cœur du parc national des Cévennes

Les indicateurs de changements écologiques (ICE) : des techniques modernes de suivi développées en complément des analyses quantitatives et qualitatives des tableaux de chasse.

Ils reposent sur le concept de densité-dépendance : à un certain niveau de densité, les ressources disponibles pour un individu diminuent et peuvent entraîner des modifications biologiques sur sa survie, sa reproduction, ses performances physiques... globalement les performances des individus composant la population diminuent lorsque l'effectif progresse.

## Trois familles d'indicateurs :

- **l'abondance de la population** (par indice d'abondance et non plus de comptage exhaustif) : indice kilométrique pédestre ou voiture, indice nocturne, indice ponctuel d'abondance ou indice pédestre d'abondance
- **la performance des individus** de la population : masse corporelle, longueur de la patte arrière ou de la mâchoire, mesures des dagues...
- **l'impact des animaux sur l'habitat** (indice de consommation et d'abrouissement).



© ONCFS-Thierry Chevrier



© ONCFS-Thierry Chevrier



© ONCFS-Thierry Chevrier

Sans faire appel à des compétences particulières, le suivi de ces indicateurs nécessite une mobilisation importante des bénévoles et des professionnels pour le recueil des données sur le terrain qu'il convient ici de remercier.

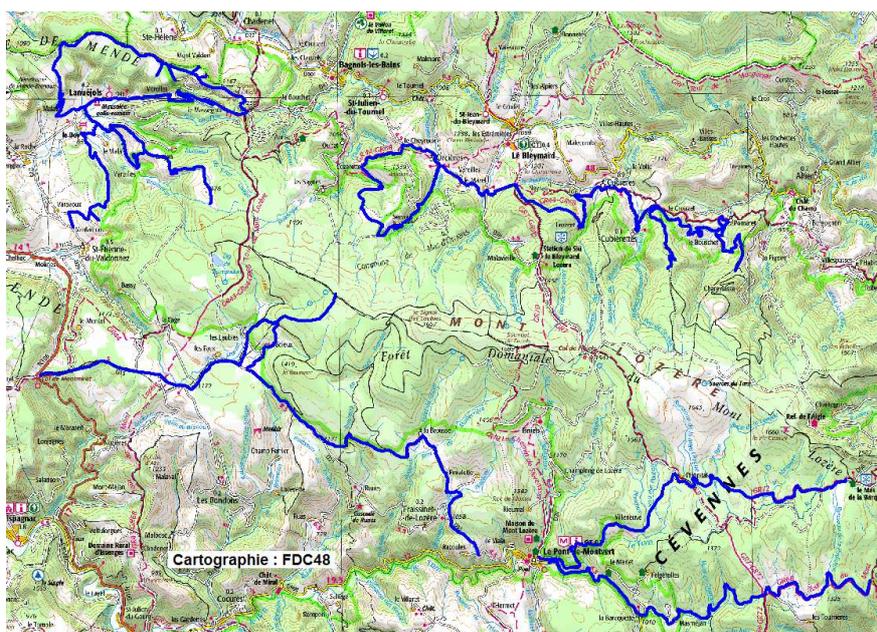
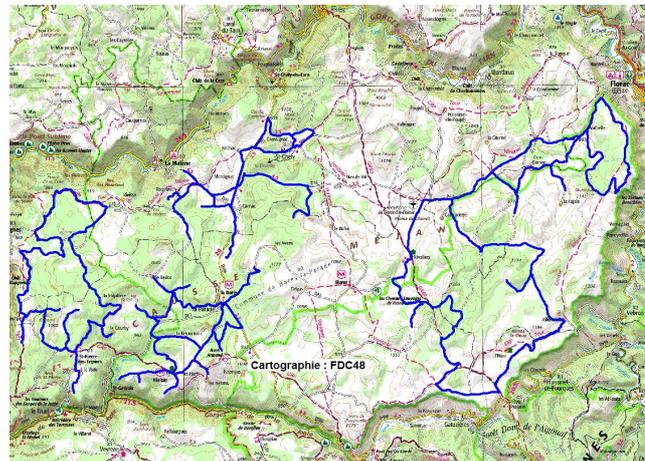
## L'indice kilométrique d'abondance nocturne :

Ce suivi est à ce jour validé par la communauté scientifique pour le cerf, le renard et le lièvre. Il ne permet pas de déterminer la densité d'animaux présents sur un territoire (aune méthode connue) mais ses répétitions dans le temps dans des conditions rigoureusement identiques, couplé avec les ICE des autres familles, permet d'apprécier l'évolution des dynamiques de population. (augmentation, stabilisation, diminution)

Il s'agit en pratique d'observer de nuit à partir d'un véhicule équipé de projecteurs, les animaux présents de part et d'autres d'un circuit préalablement déterminé. L'indice moyen à l'échelle d'un territoire (massif de gestion pour le cerf) est calculé sur la base de 4 répétitions.



Cette technique est mise en place sur le Causse Méjean depuis 2012, depuis 2016 sur l'Aigoual nord et depuis 2017 sur versant sud de l'Aigoual et le mont Lozère. Il sera développé sur le Bougès en 2018. Sa mise en place sur les vallées cévenoles selon les conditions requises par le protocole est impossible. Les 4 répétitions par circuit ont été mises en place uniquement en 2017 qui constitue donc la première année de référence. L'appréciation des tendances n'est possible qu'à partir de 4 à 5 années de suivis.





### Bilan du plan de chasse du chevreuil 2016-2017 en cœur du PNC

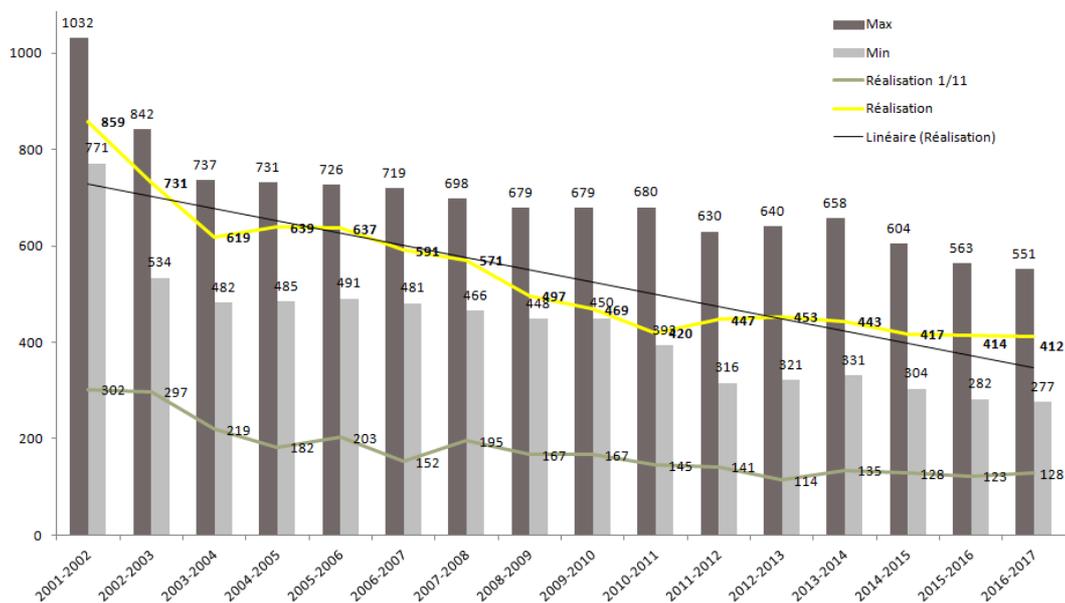
Attributions par massif			Attributions par Zone indicative				Réalizations			
Massif	Maxi	Mini	Zone indicative (ZI)	Maxi	Mini	Total ZI	% ZI	Total massif	% massif	
<b>Mont Lozère nord, ouest et est (Lozère)</b>	<b>44</b>	<b>22</b>	Territoire de chasse aménagé du Mont Lozère ouest (Saint-Etienne-du-Valdonnez, Lanuéjols)	14	22	10	71.5%	<b>28</b>	<b>63.6%</b>	
			Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé du Mont Lozère ouest (Saint-Etienne-du-Valdonnez, Lanuéjols)	2		2	100%			
			Association cynégétique : Saint-Julien-du-Tournel, Chadenet, Mas d'Orcières, Cubières Cubières, Altier, Pourcharesses et Saint-André-de-Capcèze	24		12	50%			
			Territoire de chasse aménagé d'Ispagnac-Quézac (Mont Lozère)	2		2	100%			
			Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé d'Ispagnac-Quézac (Mont Lozère)	2		2	100%			
<b>Mont Lozère est (Gard),</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	Association cynégétique : Concoules, Pontails et Brésis, Génolhac	16	8	11	68.7%	<b>11</b>	<b>68.7%</b>	
<b>Mont Lozère sud, Bougès nord</b>	<b>155</b>	<b>77</b>	Zone de tranquillité du Mont Lozère (association cynégétique)	15	77	13	86.7%	<b>118</b>	<b>76.1%</b>	
			Association cynégétique : Saint-Frézal de Ventalon, Saint-Maurice de Ventalon, Vialas et Saint-Andéol de Clerguemort	45		40	88.9%			
			Association cynégétique : Pont-de-Montvert et Fraissinet de Lozère	30		26	86.7%			
			Association cynégétique : Ramponenche	10		9	90%			
			Association cynégétique : Les Laubies, Les Badioux	8		7	87.5%			
			Zone de tranquillité des Laubies (association cynégétique)	8		6	75%			
			Territoire de chasse aménagé d'Altefage	11		6	54.5%			
			Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé d'Altefage	3		0	0%			
			Zone de tranquillité du Bougès	25		11	44%			
<b>Vallées cévenoles</b>	<b>90</b>	<b>45</b>	Association cynégétique : – Bougès sud, – Vallée de la Mimente (communes de La Salle-Prunet, Cassagnas, Saint-Julien-d'Arpaon), – Vallée Longue (communes Saint-André-de-Lancize [partie 1] et Saint-Privat-de-Vallongue)	44	45	34 (-1)*	77.3% (75%)*	<b>65</b>	<b>73.3%</b>	
			Association cynégétique : Communes de Saint-Martin-de-Lansuscle et Saint-Germain-de-Calberte et Saint-André-de-Lancize [partie 2]	8		7	87.5%			
			Association cynégétique : – Les Cans (communes de Bassurels, Rousses, Vébron et Florac pour parties), – Barre-des-Cévennes, Le Pomicidou, Saint-Laurent-de-Trèves, – Vallée Française (communes de Sainte-Croix-Vallée-Française et Molezon)	23		12 (-2*) (°)	52.2% (34.8%)*			
			Zone de tranquillité de Fontmort	15		13	86.7%			

Causse Méjean	71	36	Secteur 4 (association cynégétique)	40	36	36 (+6)*	90% (105%)*	56	78.8%
			Zone de tranquillité secteur 4 (association cynégétique)	0					
			Secteur 5 (association cynégétique)	12		11	91.7%		
			Zone de tranquillité du secteur 5 (association cynégétique)	5		4	80%		
			Territoire de chasse aménagé de l'Aigoual nord	9		4	44.4%		
			Zone de tranquillité du territoire de chasse aménagé de l'Aigoual nord	0					
			Territoire de chasse aménagé d'Hures la Parade	1		0	0%		
			Zone de tranquillité du territoire de chasse aménagé d'Hures la Parade	0					
			Territoire de chasse aménagé de St Pierre des Tripiers	2		0	0%		
			Zone de tranquillité du territoire de chasse aménagé de St Pierre des Tripiers	0					
			Territoire de chasse aménagé d'Ispagnac-Quézac (Causse Méjean)	2		1	50%		
			Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé d'Ispagnac-Quézac (Causse Méjean)	0					
Aigoual nord	72	37	Secteur 4 (association cynégétique)	20	37	15 (-2)*	75% (65%)*	56	77.8%
			Zone de tranquillité du Marquairès (Secteur 4 association cynégétique)	0					
			Secteur 5 (association cynégétique)	5		5	100%		
			Zone de tranquillité de Brèze Béthuzon (Secteur 5 association cynégétique)	2		2	100%		
			Territoire de chasse aménagé de l'Aigoual nord	42		32	76.2%		
			Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé de l'Aigoual nord	3		2	66.7%		
Aigoual sud (Gard)	103	52	Association cynégétique : Communes : Arphy, Bréau-Mars, L'Espérou, Aumessas, Arrigas, Alzon, Valleraugue, Campriou, Lanuéjols, Doubies	97	52	73	75.3%	77	74.8%
			Zone de tranquillité du Trevezel	1		1	100%		
			Zone de tranquillité du Lingas	3		2	66.7		
			Zone de tranquillité de Saint Sauveur des Pourcils	2		1	50%		
<b>Total cœur</b>	<b>551</b>	<b>277</b>	<b>Total</b>	<b>551</b>	<b>277</b>			<b>412</b>	<b>74.8%</b>

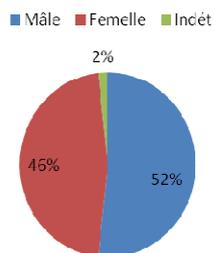
\*(+/-n) réalisations correspondantes aux bracelets transférés

(°) brocard retrouvé mort le 6/04/17 sur Barre des Cévennes (suite collision automobile)

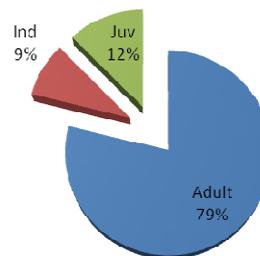
### Évolution du plan de chasse chevreuil en cœur du Parc national des Cévennes depuis 2001/2002



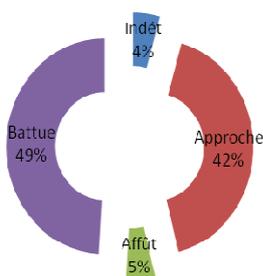
### Part des sexes dans les prélèvements de chevreuils



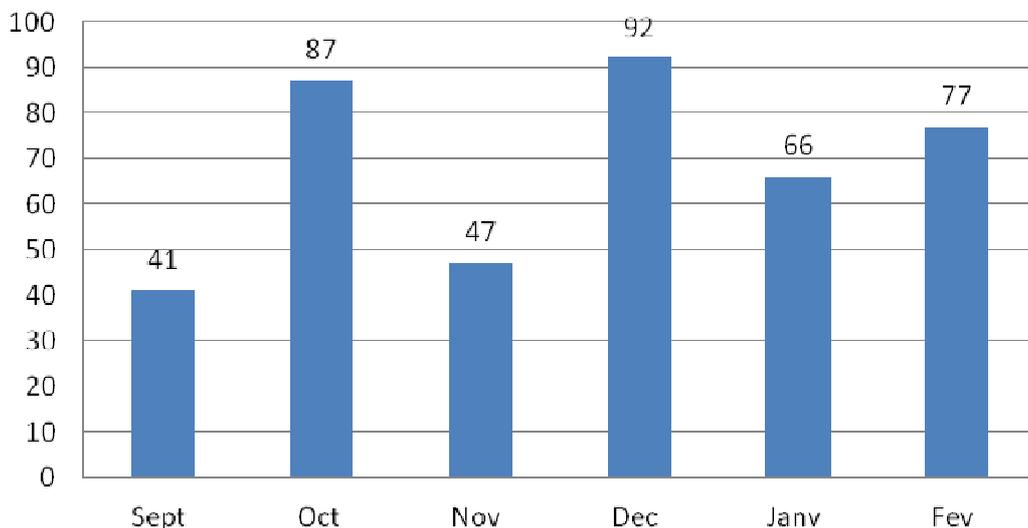
### Part des classes d'âges



### Part des différents modes de chasse

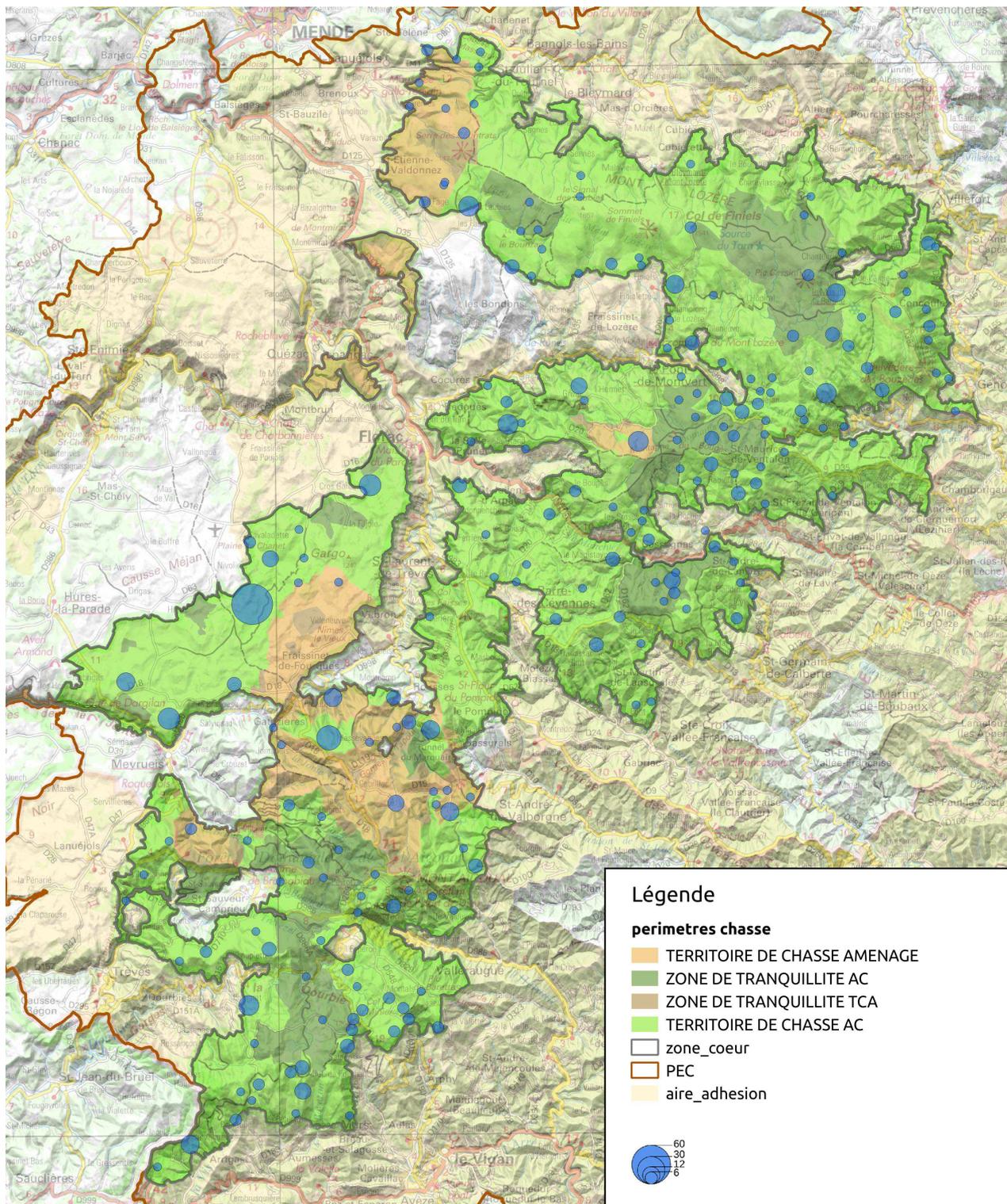


### Chronologie des prélèvements



**D'une manière générale, les prélèvements de chevreuils sur l'ensemble du cœur du Parc national ont plus que diminué de moitié en 15 ans sans que l'on puisse en expliquer la raison. Il est clair que de nombreux secteurs pourraient supporter des populations plus importantes sans impact significatif des productions agricoles ou forestières.**

## Répartition des prélèvements de chevreuils en cœur du Parc national des Cévennes pour la campagne 2016-2017

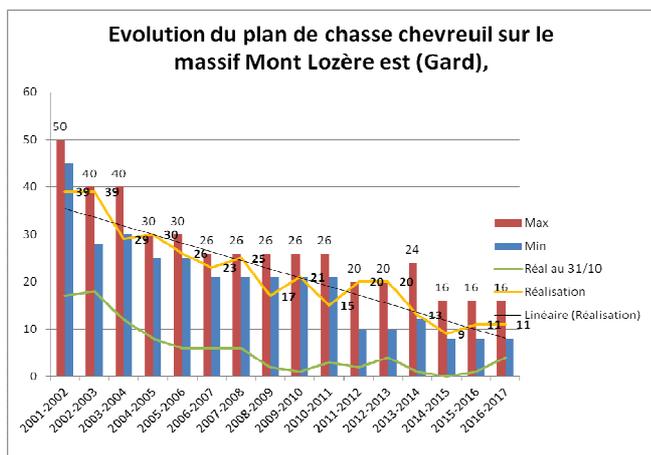
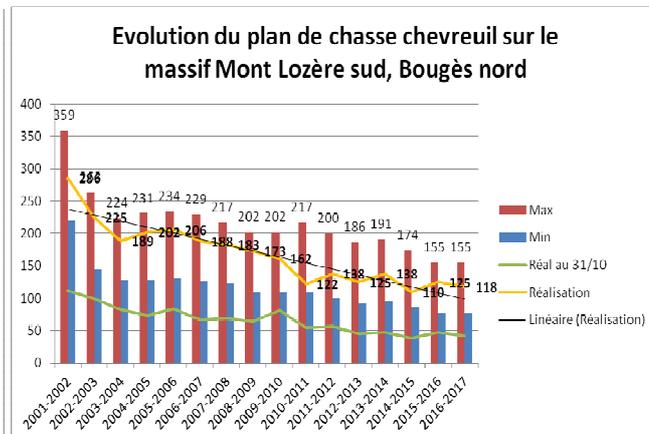
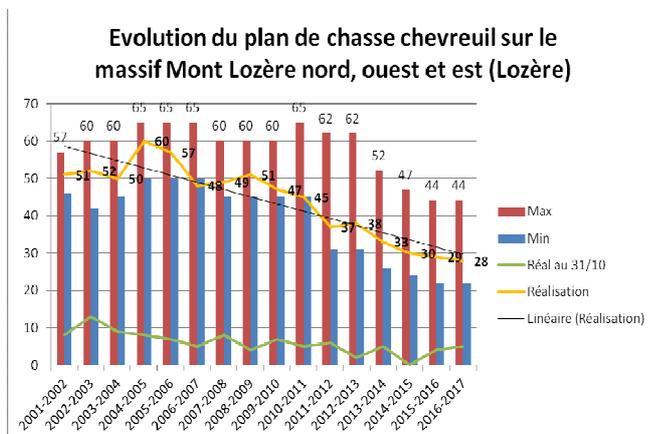


MASSIFS	NB
Aigoual nord	56
Aigoual sud (Gard)	77
Causse Méjean	56
Mont Lozère est (Gard),	11
Mont Lozère nord, ouest et est (Lozère)	28
Mont Lozère sud, Bougès nord	118
Vallées cévenoles	66

Le chevreuil est présent sur l'ensemble du cœur. Pour autant, nous ne relevons aucun prélèvement sur de nombreuses zones. Ce constat est observé depuis quelques années sans que l'on puisse en expliquer la raison. (Diminution inquiétante des populations, désintérêt pour l'espèce, problème sanitaire, prédation ou absence de marquage des animaux prélevés... ?) La situation pourrait devenir inquiétante si les tendances se confirment à court ou moyen terme sur plusieurs zones.

# Bilan des suivis du chevreuil et état de la situation à l'échelle de chaque massif

## Le chevreuil sur les versants nord, sud, est et ouest du mont Lozère



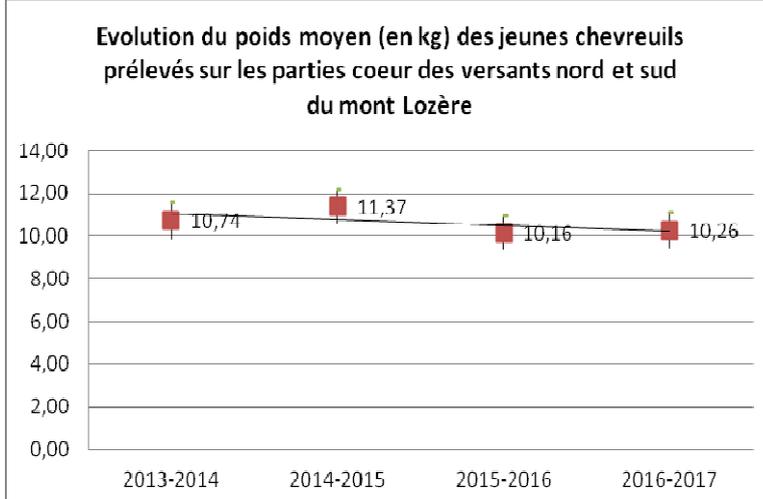
**Constat :** Les tendances d'évolution à la baisse des prélèvements se poursuivent cette année encore sur l'ensemble du mont Lozère. Les taux de réalisations sont particulièrement faibles sur les versants nord et sur ZT du Bougès.

Comme évoqué plus haut, aucune explication plausible ne vient expliquer le phénomène et la situation paraît inquiétante d'autant qu'elle semble identique pour les parties hors cœur.

**Impact signalé :** aucune doléance par rapport à cette espèce sur le massif

Analyses réalisées sur la base de 98 données poids de jeunes.

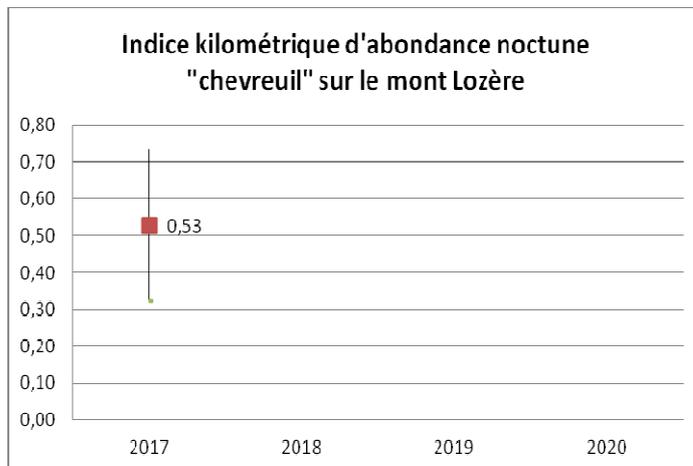
La tendance est stable à l'échelle du massif sur les 4 années de référence. Ce phénomène n'a rien d'anormal si les niveaux de population sont désormais très largement en deçà des capacités limites d'accueil du milieu.



## Indices kilométriques d'abondance nocturne :

Il s'agit de la première année et aucune tendance indiciaire ne peut être dégagée avant 4 ans à 5 ans de données.

L'indice à l'échelle du massif est inférieur à 1 et peut être considéré comme relativement faible. Eu égard à la territorialité de l'espèce, l'analyse des données à l'échelle de chaque circuit paraît pertinente et sera réalisée pour 2018.

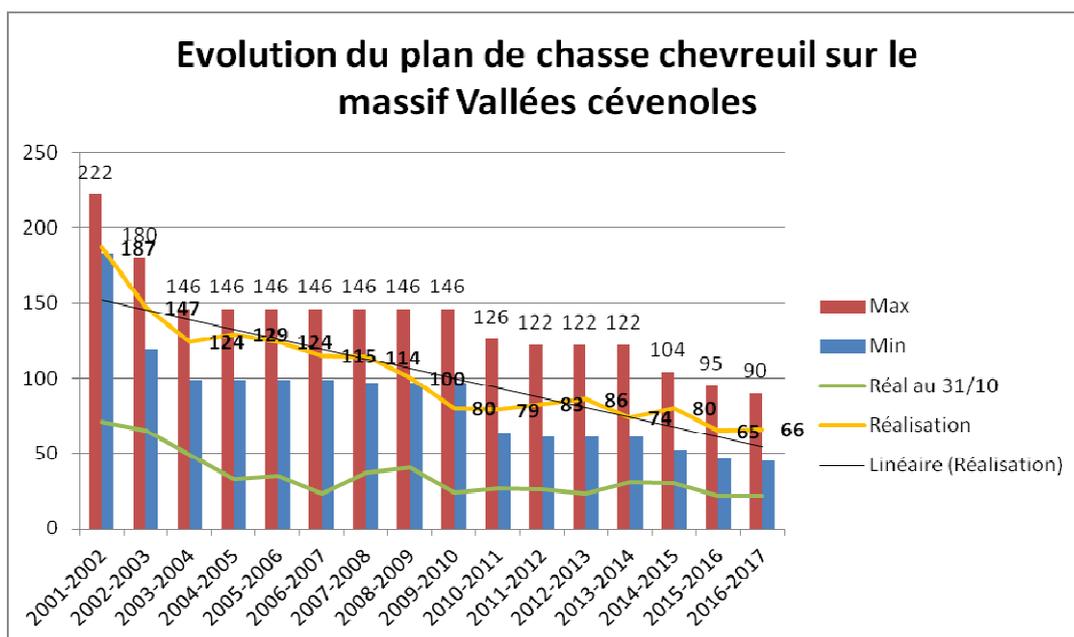


## Données brutes de l'IKAN :

Saisie données IKAN chevreuil						Calcul IKAN		
						étape 1	étape 2	étape 3
UG	Année	Date	Nom circuit	Nb chi	Nb km	Nb chi/km	IKAN moyen/série	IKAN chi massif IKV
mont	2017	02/05/2017	ML nord	12	35	0,3429	0,4935	0,5282
mont	2017	02/05/2017	ML ouest	26	28	0,9286		
mont	2017	02/05/2017	Laubies	8	27	0,2963		
mont	2017	02/05/2017	ML sud	13	32	0,4063		
mont	2017	03/05/2017	ML nord	13	35	0,3714	0,6986	
mont	2017	03/05/2017	ML ouest	32	28	1,1429		
mont	2017	03/05/2017	Laubies	16	27	0,5926		
mont	2017	03/05/2017	ML sud	22	32	0,6875		
mont	2017	16/05/2017	ML nord	21	35	0,6000	0,5324	
mont	2017	16/05/2017	ML ouest	23	28	0,8214		
mont	2017	16/05/2017	Laubies	9	27	0,3333		
mont	2017	16/05/2017	ML sud	12	32	0,3750		
mont	2017	17/05/2017	ML nord	14	35	0,4000	0,3884	
mont	2017	17/05/2017	ML ouest	17	28	0,6071		
mont	2017	17/05/2017	Laubies	8	27	0,2963		
mont	2017	17/05/2017	ML sud	8	32	0,2500		

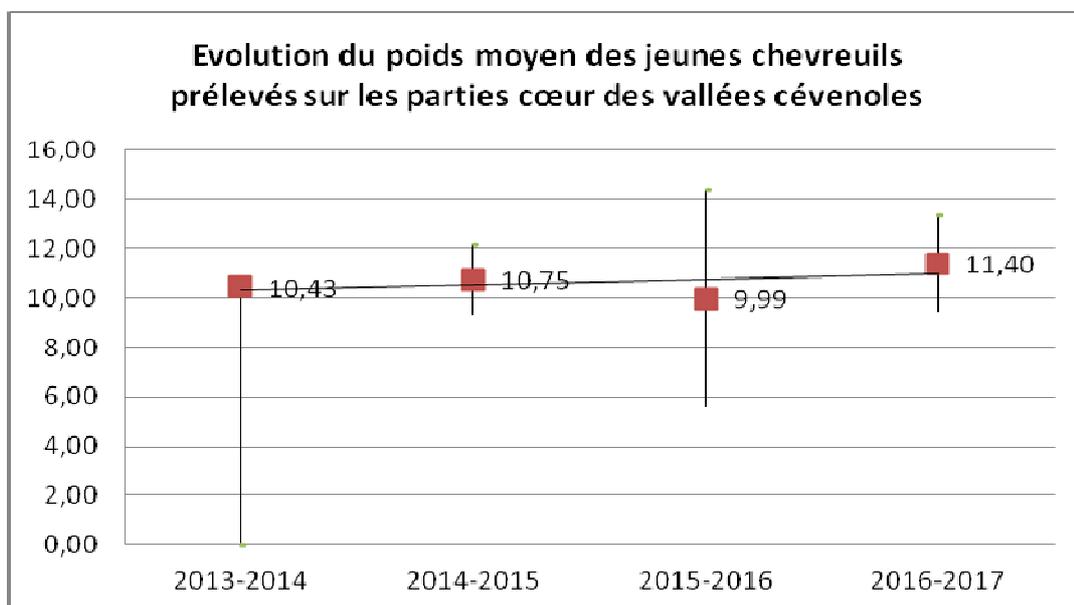
Le suivi tend à confirmer une population en meilleur état de conservation sur le versant ouest du massif avec un indice voisin de 1 sur 3 soirées.

## Le chevreuil sur les vallées cévenoles



**Constat :** Comme pour le massif précédent, les prélèvements évoluent très clairement à la baisse depuis 2001-2002 et sont divisés par 3 depuis la fin des années 1990.

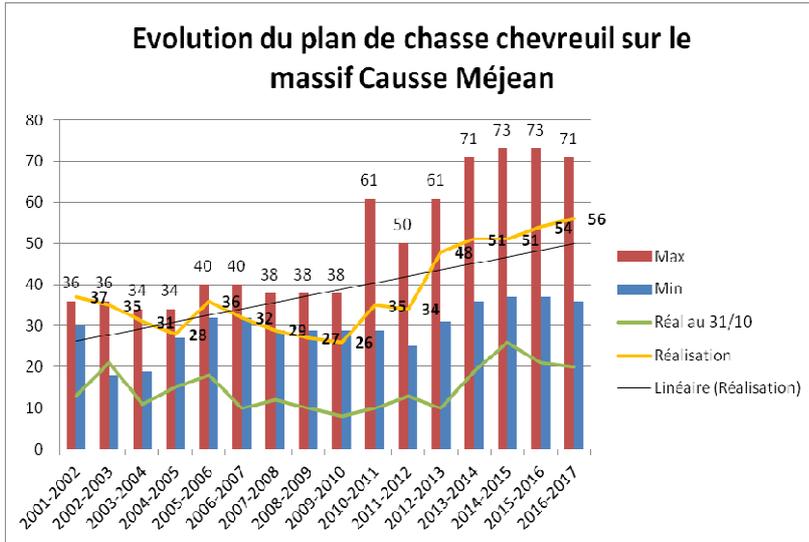
**Impact signalé :** aucune doléance par rapport à cette espèce sur le massif



Analyses réalisées sur la base de 29 données poids de jeunes.

La tendance est stable à l'échelle du massif sur les 4 années de référence même si le faible nombre de données et les écarts types élevés nous incitent à la prudence. Un effort est attendu des chasseurs pour indiquer les poids des jeunes sur ce massif.

## Le chevreuil sur le Causse Méjean

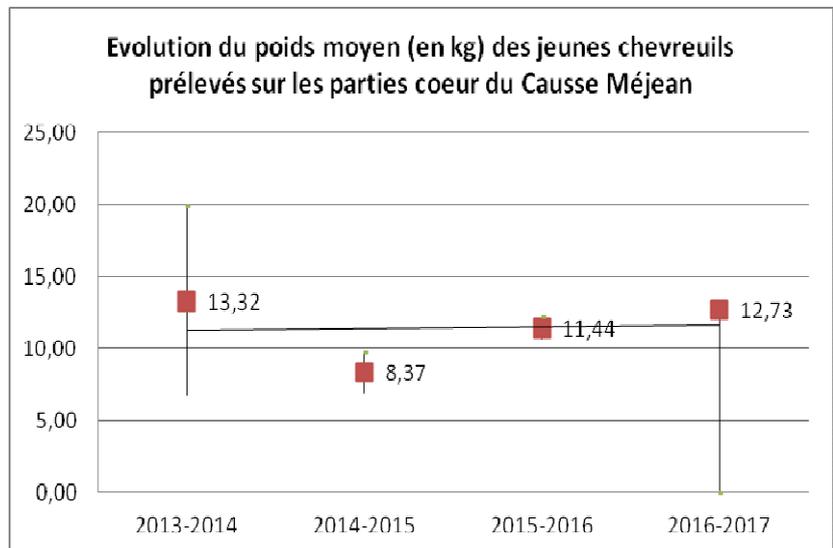


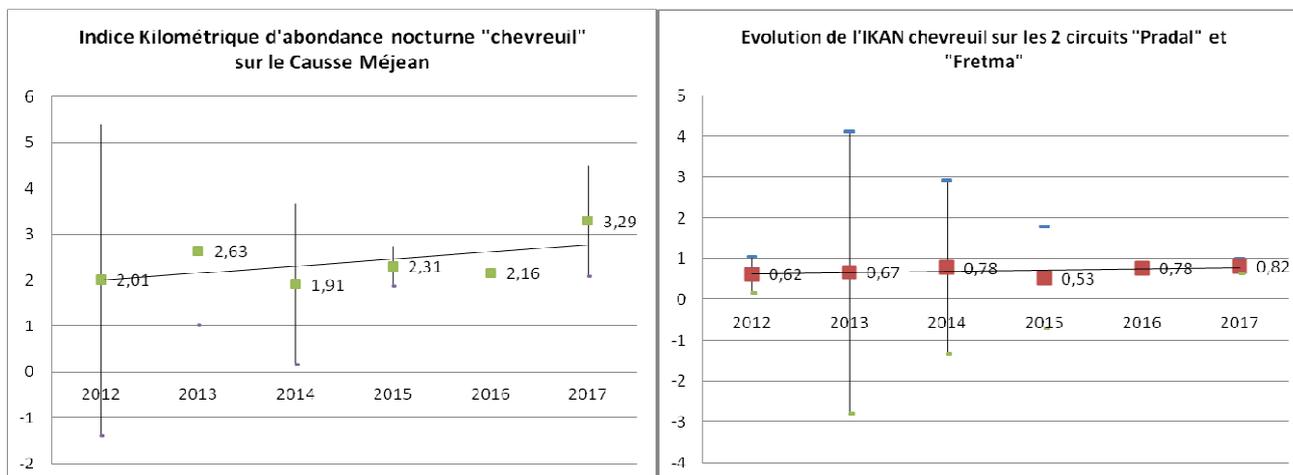
**Constat :** Le Causse Méjean est le seul massif du cœur sur lequel les plans de chasse et les prélèvements évoluent à la hausse. Les suivis présentés ci-après viennent confirmer le bon état de conservation de la population sur le massif.

**Impact signalé :** Les gestionnaires du GF de la SOMICAL engage des actions de diversification du peuplement de Pins noirs de Fretma en plantant des résineux et feuillus précieux sur les zones impactées par la dernière tempête et conduisent en parallèle une expérimentation de plusieurs techniques de protection de ces plants : protection totale, végétation d'accompagnement, répulsifs chimiques et divers dispositifs de dissuasion

L'EPPNC, la Fédération des chasseurs et les principaux responsables cynégétiques ont été informés et sensibilisés sur la démarche à l'occasion d'une sortie sur le terrain et alertés sur la nécessité de contrôler les populations de cervidés plus efficacement sur ce peuplement. Il est naturellement délicat d'estimer sur ce massif la part et les riches de dégâts imputables à chaque espèce, notamment sur des plants de taille modeste.

Analyses effectuées sur la base de 21 données de poids de jeunes ce qui ne permet pas une interprétation fiable de la tendance. Un effort des chasseurs du massif est attendu dans la remontée d'informations au travers des constats.





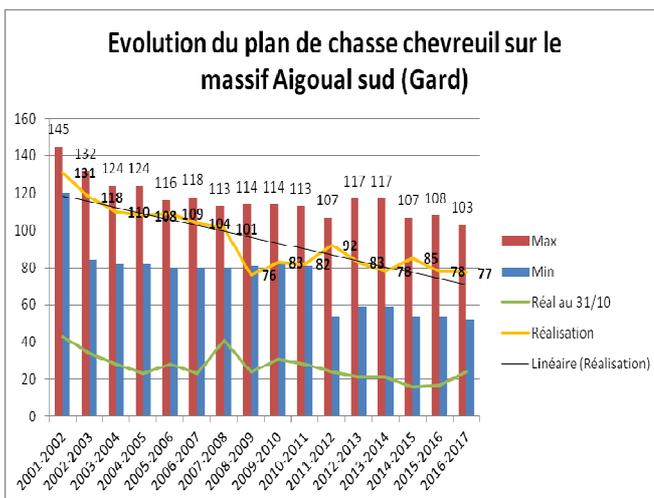
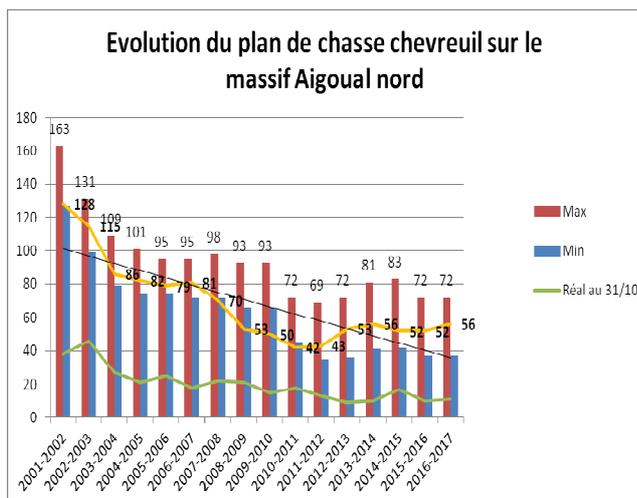
IKAN élevé pour le chevreuil à l'échelle du massif avec comme pour le cerf, des disparités importantes en fonction des circuits (cf tableau données brutes). On note très clairement une tendance à l'augmentation de l'indice depuis 2012.

L'espèce étant considérée comme inféodée à son territoire, il est donc pertinent de conclure à des niveaux de population élevés sur la partie boisée et bien plus faibles et relativement stables sur la partie nue du Causse (l'IKAN 2012 et 2017 pour Pradal et Fretma est calculé sur la base des 4 répétitions et il faut souligner un écart type particulièrement faible qui donne de la robustesse à cette interprétation)

**Données brutes relatives à l'indice kilométrique d'abondance nocturne du chevreuil sur le Méjean :**

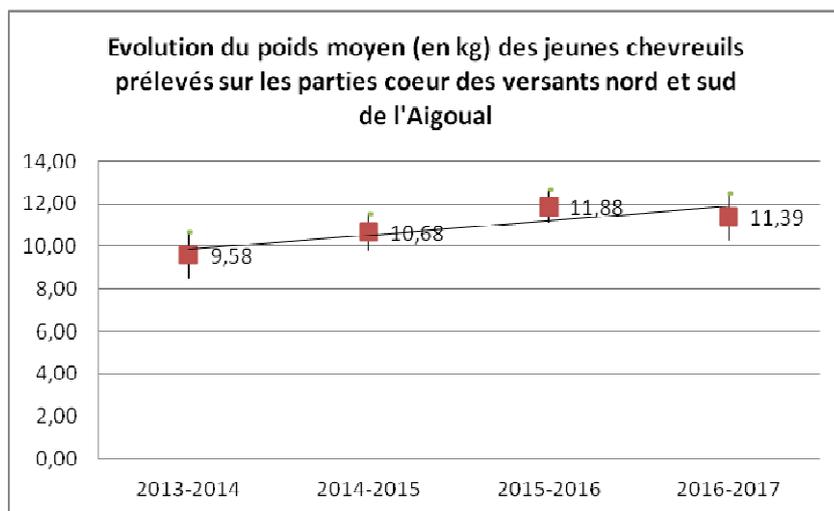
Saisie données IKAN chevreuil								Calcul IKAN		
UG	Année	Date	Série	Circuit	Nom circuit	Nb chevreuils	Nb km	étape 1 Nb chevreuils/km	étape 2 IKAN moyen/série	étape 3 IKAN chevreuil massif
Méjean	2017	27/03/2017	1	1	Mas St Chély	89	23,4	3,8034188	3,38107044	3,28622863
Méjean	2017	27/03/2017	1	2	Hures La Parade	76	31	2,4516129		
Méjean	2017	27/03/2017	1	3	St Pierre des Trippiers	133	15	8,86666667		
Méjean	2017	27/03/2017	1	4	Fretma	33	39	0,84615385		
Méjean	2017	27/03/2017	1	5	Le Pradal	30	32	0,9375		
Méjean	2017	28/03/2017	2	1	Mas St Chély	113	23,4	4,82905983	3,19138682	
Méjean	2017	28/03/2017	2	2	Hures La Parade	79	31	2,5483871		
Méjean	2017	28/03/2017	2	3	St Pierre des Trippiers	101	15	6,73333333		
Méjean	2017	28/03/2017	2	4	Fretma	33	39	0,84615385		
Méjean	2017	28/03/2017	2	5	Le Pradal	32	32	1		
Méjean	2017	10/04/2017	3	1	Mas St Chély		23,4	0		
Méjean	2017	10/04/2017	3	2	Hures La Parade		31	0		
Méjean	2017	10/04/2017	3	3	St Pierre des Trippiers		15	0		
Méjean	2017	10/04/2017	3	4	Fretma	31	39	0,79487179		
Méjean	2017	10/04/2017	3	5	Le Pradal	21	32	0,65625		
Méjean	2017	11/04/2017	4	1	Mas St Chély		23,4	0		
Méjean	2017	11/04/2017	4	2	Hures La Parade		31	0		
Méjean	2017	11/04/2017	4	3	St Pierre des Trippiers		15	0		
Méjean	2017	11/04/2017	4	4	Fretma	23	39	0,58974359		
Méjean	2017	11/04/2017	4	5	Le Pradal	28	32	0,875		

## Le chevreuil sur l'Aigoual



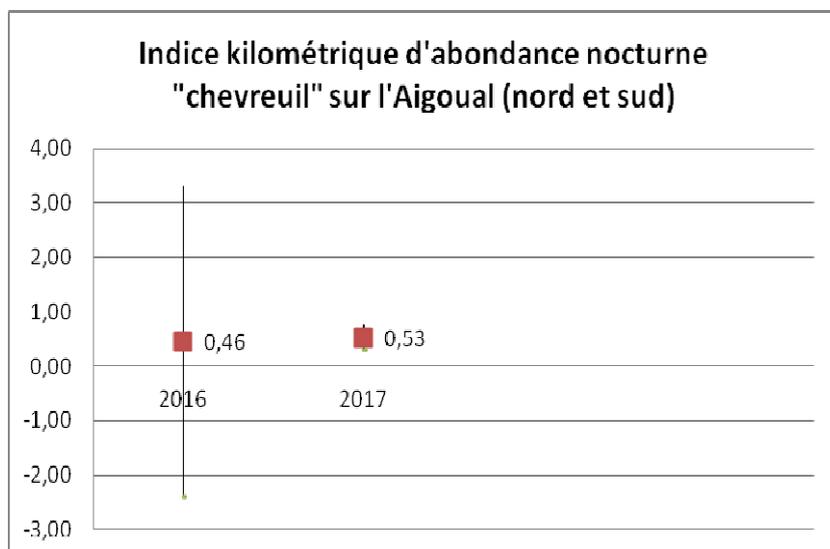
**Constat :** Sur la période concernée, les tendances en matière de plans de chasse et réalisations évoluent à la baisse sur l'ensemble du massif avec une diminution plus particulièrement marquée sur le versant nord.

**Impact signalé :** Pas de remontées particulières concernant l'espèce chevreuil sur les versants nord et sud du massif.



Analyses effectuées sur la base de 59 poids de jeunes.

On note une évolution à la hausse du poids moyen sur les 4 années étudiées avec des intervalles de confiance faibles pour chaque année.



2017 doit être considérée comme l'année de référence puisqu'elle intègre le circuit mis en place sur le versant gardois et que les 4 répétitions/circuit ont été effectuées. Comme pour le Méjean, l'analyse de l'indice pour chaque circuit paraît pertinente en raison d'une relative territorialité de l'espèce. Elle sera réalisée et présentée en 2018.

En l'état, l'indice d'abondance à l'échelle du massif peut être considéré comme faible au regard des potentialités territoriales. Un minimum de 4 années de suivis sera nécessaire pour apprécier les tendances évolutives.

**Données brutes relatives à l'indice kilométrique d'abondance nocturne du chevreuil sur le Méjean :**

Saisie données IKAN chevreuil						Calcul IKAN		
UG	Année	Date	Nom circuit	Nb chi	Nb km	étape 1	étape 2	étape 3
						Nb chi/km	IKAN moyen/série	IKAN chi massif IKV
Aigoual nord	2016	28/04/2016	Vébron-Rousses-Bassurels	3	40	0,0750	0,2329	0,4575
Aigoual nord	2016	28/04/2016	Gatuzières-Meyrueis	6	34	0,1765		
Aigoual nord	2016	28/04/2016	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	17	38	0,4474		
Aigoual nord	2016	29/04/2016	Vébron-Rousses-Bassurels	18	40	0,4500	0,6820	
Aigoual nord	2016	29/04/2016	Gatuzières-Meyrueis	14	34	0,4118		
Aigoual nord	2016	29/04/2016	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	45	38	1,1842		
Aigoual nord	2017	26/04/2017	Vébron-Rousses-Bassurels	pas fait	40	#VALEUR!	0,4397	0,5319
Aigoual nord	2017	26/04/2017	Gatuzières-Meyrueis	6	34	0,1765		
Aigoual nord	2017	26/04/2017	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	29	32	0,9063		
Aigoual sud	2017	26/04/2017	Aigoual sud	10	42,3	0,2364	0,5341	
Aigoual nord	2017	27/04/2017	Vébron-Rousses-Bassurels	13	40	0,3250		
Aigoual nord	2017	27/04/2017	Gatuzières-Meyrueis	7	34	0,2059		
Aigoual nord	2017	27/04/2017	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	37	32	1,1563	0,7287	
Aigoual sud	2017	27/04/2017	Aigoual sud	19	42,3	0,4492		
Aigoual nord	2017	09/05/2017	Vébron-Rousses-Bassurels	24	40	0,6000		
Aigoual nord	2017	09/05/2017	Gatuzières-Meyrueis	11	34	0,3235	0,4251	
Aigoual nord	2017	09/05/2017	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	38	32	1,1875		
Aigoual sud	2017	09/05/2017	Aigoual sud	34	42,3	0,8038		
Aigoual nord	2017	10/05/2017	Vébron-Rousses-Bassurels	22	40	0,5500	0,4251	
Aigoual nord	2017	10/05/2017	Gatuzières-Meyrueis	5	34	0,1471		
Aigoual nord	2017	10/05/2017	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	20	32	0,6250		
Aigoual sud	2017	10/05/2017	Aigoual sud	16	42,3	0,3783		

Comme en 2016, on observe pour un même circuit, une variabilité importante de l'indice en fonction des soirées. Cette observation vient étayer la nécessité d'avoir un nombre de répétitions élevé pour lisser les résultats. Il conviendra certainement de s'interroger sur la limite des 4 répétitions si ce phénomène est confirmé à moyen terme.

## Synthèse de la situation du chevreuil et préconisation de gestion des services techniques du Parc national des Cévennes pour la campagne de chasse 2016-2017 au titre de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique

*Les suivis opérés viennent dans l'ensemble confirmer une diminution significative de l'espèce chevreuil sur le cœur du Parc.*

*Les partenaires s'accordent à dire que l'objectif affiché pour cette espèce il y a 15 ans, dans les programmes d'aménagements triennaux de l'Etablissement public du Parc national des Cévennes « d'un retour à la situation du milieu des années 90 » est largement atteint sinon dépassé sur la plupart des massifs, à l'exception du Causse Méjean.*

*Sur les parties cœur de dernier massif, la population reste stable voire en légère augmentation et les travaux forestiers réalisés sur le peuplement de Fretma en particulier, nous conduisent à proposer une augmentation du plan de chasse pour la campagne prochaine. Pour autant la pérennité des aménagements ne saurait être garantie à défaut d'une protection totale des plants, notamment pour les essences les plus appétentes (merisier, douglas...) et de surcroît peu représentées à l'échelle du peuplement.*

*Les plans de chasse devraient être adaptés sur les autres zones du cœur, en fonction notamment de la réalisation de l'an passé, de la sensibilité des productions agricoles ou forestières et des aménagements projetés (plantations sur les communes de Fraissinet de Fourques et sur Saint Martin de Lansuscle en particulier).*

*En dehors des cas évoqués et sur lesquels il conviendra d'être vigilant à minima sur les 15 ans à venir, les partenaires s'accordent de manière générale sur le fait que le territoire pourrait supporter des niveaux de population plus élevés sans pour autant compromettre la viabilité des productions agricoles et forestières. Le chevreuil est un cervidé de taille modeste recherchant une alimentation riche et variée, majoritairement composée de semi-ligneux(lierre, ronce, callune, myrtille, framboisier....) même s'il apprécie les essences ligneuses notamment au printemps (merisier, chêne, orme, érable, sapins et pins maritimes) ainsi que les céréales et les plantes herbacées dont la consommation est régulière sur l'année.*

*La situation pourrait devenir inquiétante à court ou moyen sur plusieurs secteurs si les tendances venaient à se confirmer.*



Chevreuil - Parc national des Cévennes



### Bilan du plan de chasse du cerf 2016-2017 en cœur du PNC

Attributions par massif			Attributions par Zone indicative			Réalizations			
Massif	Maxi	Mini	Zone indicative (ZI)	Maxi	Mini	Total ZI	% ZI	Total massif	% massif
<b>Mont Lozère nord, ouest et est (Lozère)</b>	<b>69</b>	<b>41</b>	Territoire de chasse aménagé du Mont Lozère ouest (Saint-Etienne-du-Valdonnez, Lanuéjols)	7	<b>41</b>	4	57.1%	<b>41</b>	<b>59.4%</b>
			Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé du Mont Lozère ouest (Saint-Etienne-du-Valdonnez, Lanuéjols)	2		1	50%		
			Association cynégétique : Saint-Julien-du-Tourmel, Chadenet, Mas d'Orcières, Cubières Cubiérettes, Altier, Pourcharesses et Saint-André-de-Capcèze	60		36 (-3)*	60% (55%)		
			Territoire de chasse aménagé d'Ispagnac-Quézac (Mont Lozère)	0					
			Zone de tranquillité du territoire de chasse aménagé d'Ispagnac-Quézac (Mont Lozère)	0					
<b>Mont Lozère est (Gard),</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	Association cynégétique : Concoules, Pontails et Brésis, Génolhac	9	7	5	55.6%	<b>5</b>	<b>55.6%</b>
<b>Mont Lozère sud, Bougès nord</b>	<b>190</b>	<b>114</b>	Zone de tranquillité du Mont Lozère (association cynégétique)	58	<b>114</b>	37	63.8%	<b>142</b>	<b>74.7%</b>
			Association cynégétique : Saint-Frézal de Ventalon, Saint-Maurice de Ventalon, Vialas et Saint Andéol de Clerguemort	45		37 (°)	82.2%		
			Association cynégétique : Pont-de-Montvert et Fraissinet de Lozère	27		18	66.7%		
			Association cynégétique : Ramponenche	10		7	70%		
			Association cynégétique : Les Laubies, Les Badioux	9		9 (+3)*	100% (133%)		
			Zone de tranquillité des Laubies (association cynégétique)	9		7	77.8%		
			Territoire de chasse aménagé d'Altefage	5		5	100%		
			Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé d'Altefage	3		3	100%		
			Zone de tranquillité du Bougès (association cynégétique)	24		19	79.2%		
<b>Vallées cévenoles</b>	<b>103</b>	<b>66</b>	Association cynégétique : – Bougès sud, – Vallée de la Mimente (communes de La Salle-Prunet, Cassagnas, Saint Julien d'Arpaon), – Vallée Longue (communes Saint-André-de-Lancize [partie 1] et Saint-Privat-de-Vallongue)	54	<b>66</b>	39 (-2)*	72.2%	<b>78</b>	<b>75.7%</b>
			Association cynégétique : Communes de Saint-Martin-de-Lansuscle et Saint-Germain-de-Calberte et Saint-André-de-Lancize [partie 2]	15		14	93.3%		
			Association cynégétique : – Les Cans (communes de Bassurels, Rousses, Vébron et Florac pour parties), – Barre-des-Cévennes, Le Pompidou, Saint-Laurent-de-Trèves, – Vallée Française (communes de Sainte-Croix-Vallée-Française et Molezon)	13		7	53.8%		
			Zone de tranquillité de Fontmort (association cynégétique)	21		18	85.7%		

Causse Méjean	20	12	Secteur 4 (association cynégétique)	9	12	6 (+2)*	66.7% (89%)*	14	70%
			Zone de tranquillité du secteur 4 (association cynégétique)	0					
			Secteur 5 (association cynégétique)	4		4	100%		
			Zone de tranquillité du secteur 5 (association cynégétique)	1		0	0%		
			Territoire de chasse aménagé de l'Aigoual nord	6		4	66.7%		
			Zone de tranquillité du territoire de chasse aménagé de l'Aigoual nord	0					
			Territoire de chasse aménagé d'Hures la Parade	0					
			Zone de tranquillité du territoire de chasse aménagé d'Hures la Parade	0					
			Territoire de chasse aménagé de St Pierre des Tripiers	0					
			Zone de tranquillité du territoire de chasse aménagé de St Pierre des Tripiers	0					
			Territoire de chasse aménagé d'Ispagnac-Quézac (Causse Méjean)	0					
			Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé d'Ispagnac-Quézac (Causse Méjean)	0					
			Aigoual nord	201		141	Secteur 4 (association cynégétique)		
Zone de tranquillité du Marquairès (Secteur 4 association cynégétique)	4	1			25%				
Secteur 5 (association cynégétique)	31	19 (°°)			61.3%				
Zone de tranquillité de Brèze Béthuzon (Secteur 5 association cynégétique)	35	33			94.3%				
Territoire de chasse aménagé de l'Aigoual nord	102	94			91.2%				
Zone de tranquillité du Territoire de chasse aménagé de l'Aigoual nord	4	4			100%				
Aigoual sud (Gard)	107	75	Association cynégétique : Communes :Arphy, Bréau-Mars, L'Espérou, Aumessas, Arrigas, Alzon, Valleraugue, Camprieu, Lanuéjols, Dourbies	74	75	57 (°°°)	77%	76	71%
			Zone de tranquillité du Trévezel (Association cynégétique)	14		6	42.8%		
			Zone de tranquillité du Lingas (Association cynégétique)	14		10	71.4%		
			Zone de tranquillité de Saint Sauveur des Pourcils (Association cynégétique)	5		3	60%		
<b>Total cœur</b>	<b>699</b>	<b>456</b>	<b>Total</b>	<b>699</b>	<b>456</b>			<b>526</b>	<b>75.2%</b>

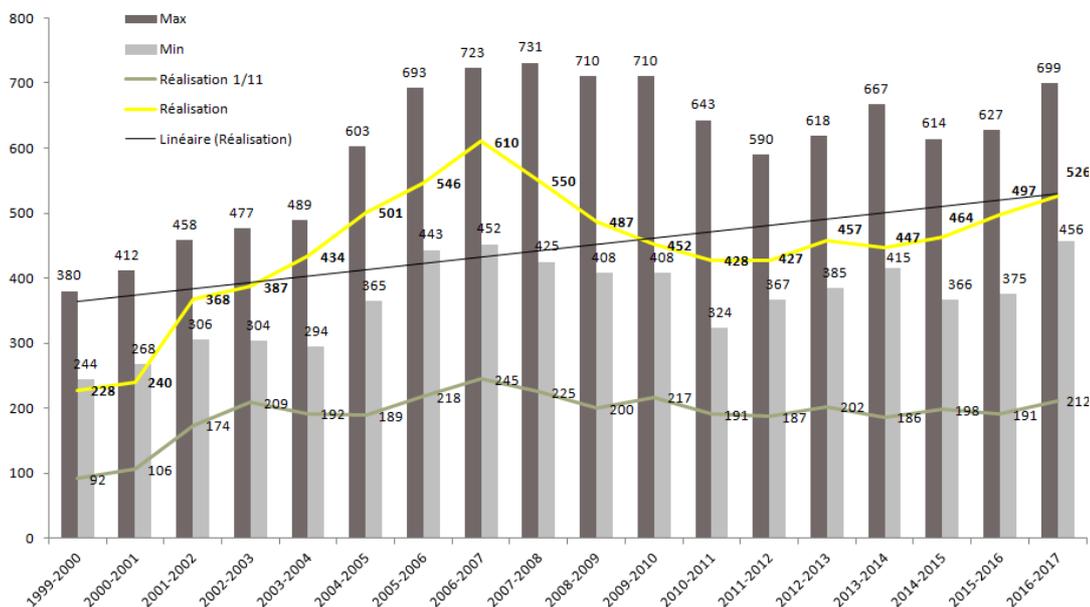
\*(+/-n) : réalisations correspondantes aux bracelets transférés

(°) cerf de 12 cors retrouvé mort le 3/11/16 sur Vialas suite à une blessure par balle

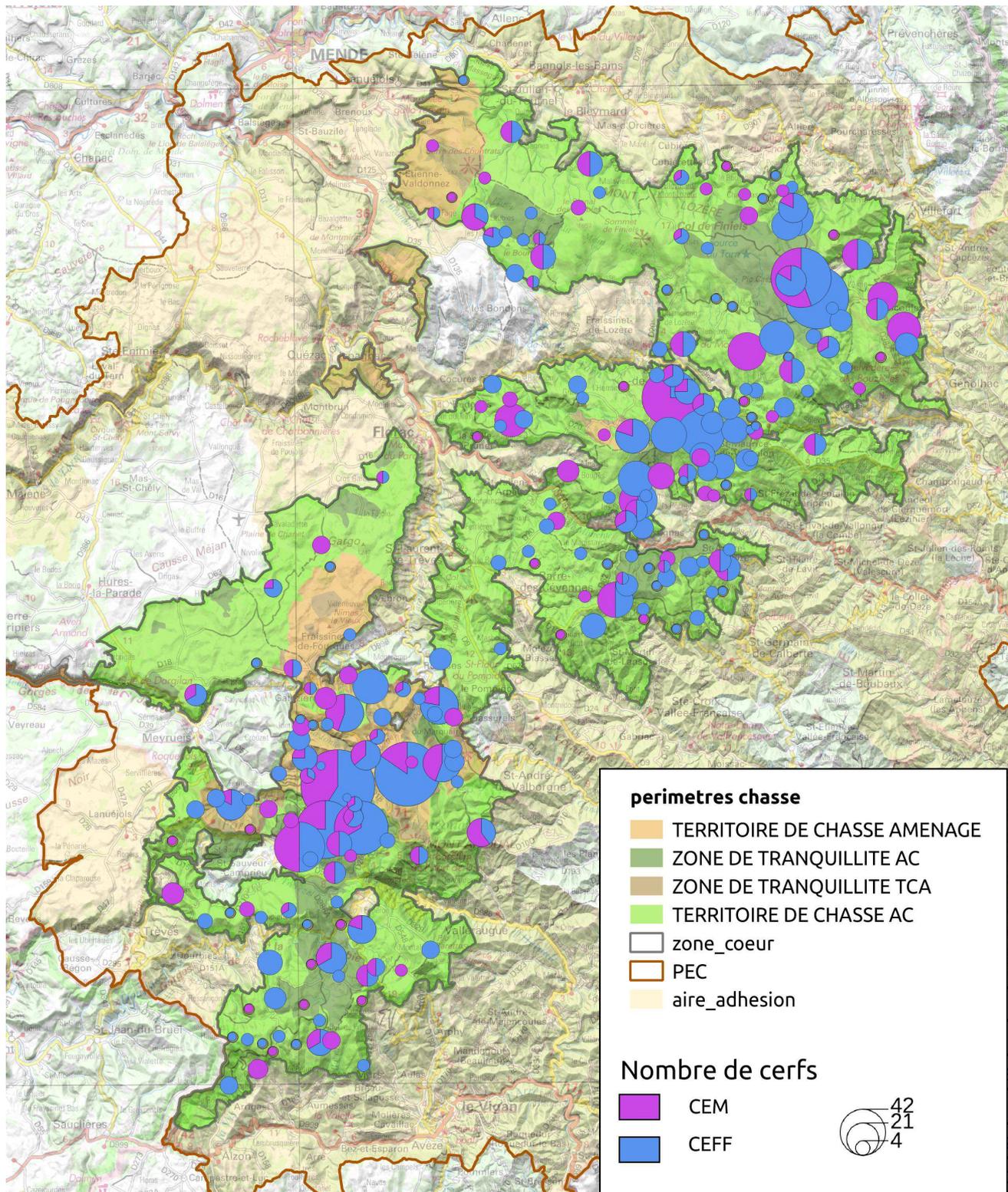
(°°) cerf de 8 cors retrouvé mort le 6/10/16 sur Meyrueis (blessure par balle très probable)

(°°°) daguet retrouvé mort le 22/1/17 sur Dourbies (cause indéterminée)

### Évolution du plan de chasse cerf en cœur du Parc national des Cévennes depuis 2000/2001



## Répartition des prélèvements de cerfs en cœur du Parc national des Cévennes pour la campagne 2016-2017



MASSIFS	CEM	CEFF
Aigoual nord	52	118
Aigoual sud (Gard)	27	49
Causse Méjean	5	9
Mont Lozère est (Gard),	3	2
Mont Lozère nord, ouest et est (Lozère)	19	22
Mont Lozère sud, Bougès nord	43	99
Vallées cévenoles	26	52

L'ensemble du cœur est aujourd'hui colonisé par l'espèce mais il apparaît ici très clairement une concentration des prélèvements autour des 3 « massifs à cerfs » historiques que sont le mont Lozère, le Bougès et l'Aigoual. Attention, cette représentation résulte des plans de chasse attribués sur les secteurs et ne saurait être le reflet des niveaux de population sur chaque massif même si des liens existent entre ces deux paramètres.

## Réalisation du plan de chasse cerf en fonction des catégories de bracelets

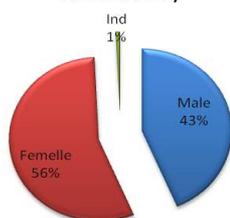
Zone indicative (ZI) / Massifs	Attribution / Réalisation globale			Attribution / Réalisation qualitative					
	Att maxi	Réal	% réal	CEFF			CEM		
				Attr ceff	Réal ceff	% réal ceff	Attr cem	Réal cem	% réal cem
(TCA) St Etienne du V, Lanuéjols	7	4	57%	5	2	40%	2	2	100%
(TCA) ZT du TCA	2	1	50%	1	0	0%	1	1	100%
AC St Julien du T, Chadenet, Mas d'Orcières, Cubières, Cubières, Altier, Pourcharesse, St André Capcèze	60	36	60%	40	20	50%	20	16	80%
<b>Massif Mont Lozère nord, est et ouest (Lozère)</b>	<b>69</b>	<b>41</b>	<b>59%</b>	<b>46</b>	<b>22</b>	<b>48%</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>83%</b>
<b>Massif Mont Lozère est (Gard)</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>56%</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>33%</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>
AC ZT Mont Lozère	58	37	64%	39	30	77%	19	7	37%
AC St Frézal de V, St Maurice de V, Vialas, St Andéol de C	45	37	82%	30	23	77%	15	14	93%
AC Pont de Montvert, Fraissinet de Lozère	27	18	67%	18	12	67%	9	6	67%
AC Ramponenche	10	7	70%	7	4	57%	3	3	100%
AC Les Laubies, Les Badioux	9	9	100%	6	6	100%	3	3	100%
AC ZT Les Laubies	9	7	78%	6	4	67%	3	3	100%
TCA Altefage	5	5	100%	4	4	100%	1	1	100%
ZT TCA Altefage	3	3	100%	2	2	100%	1	1	100%
AC ZT du Bougès	24	19	79%	16	14	88%	8	5	63%
<b>Massif Mont Lozère sud, Bougès nord</b>	<b>190</b>	<b>142</b>	<b>75%</b>	<b>128</b>	<b>99</b>	<b>77%</b>	<b>62</b>	<b>43</b>	<b>69%</b>
AC Bougès sud, Vallée de la Mimente, Vallée Longue	54	39	72%	36	26	72%	18	13	72%
AC St Martin de L, St Germain de C, St André de L	15	14	93%	10	10	100%	5	4	80%
AC Les Cans, Barre des Cévennes, Le Pompidou, St Laurent de T, Vallée Française (Ste Croix VF, Molezon)	13	7	54%	8	4	50%	5	3	60%
AC ZT de Fontmort	21	18	86%	14	12	86%	7	6	86%
<b>Massif Vallées cévenoles</b>	<b>103</b>	<b>78</b>	<b>76%</b>	<b>68</b>	<b>52</b>	<b>76%</b>	<b>35</b>	<b>26</b>	<b>74%</b>
AC Secteur 4	9	6	67%	6	3	50%	3	3	100%
AC Secteur 5	4	4	100%	3	3	100%	1	1	100%
AC ZT secteur 5	1	0	0%			#DIV/0!	1	0	0%
TCA Aigoual (cousse)	6	4	67%	4	3	75%	2	1	50%
<b>Massif Causse Méjean</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>70%</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>69%</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>71%</b>
AC Secteur 4	25	19	76%	16	10	63%	9	9	100%
AC ZT secteur 4(Marquairès)	4	1	25%	3	1	33%	1	0	0%
AC Secteur 5	31	19	61%	21	11	52%	10	8	80%
AC ZT Secteur 5 (Brèze Béthuzon)	35	33	94%	24	23	96%	11	10	91%
TCA de l'Aigoual nord	102	94	92%	78	70	90%	24	24	100%
ZT TCA Aigoual nord	4	4	100%	3	3	100%	1	1	100%
<b>Massif Aigoual nord (Lozère)</b>	<b>201</b>	<b>170</b>	<b>85%</b>	<b>145</b>	<b>118</b>	<b>81%</b>	<b>56</b>	<b>52</b>	<b>93%</b>
AC Aigoual sud	74	57	77%	48	38	79%	26	19	73%
AC ZT du Trévezel	14	6	43%	10	3	30%	4	3	75%
AC ZT du Lingas	14	10	71%	10	6	60%	4	4	100%
AC ZT de St Sauveur des Pourcils	5	3	60%	4	2	50%	1	1	100%
<b>Massif Aigoual sud (Gard)</b>	<b>107</b>	<b>76</b>	<b>71%</b>	<b>72</b>	<b>49</b>	<b>68%</b>	<b>35</b>	<b>27</b>	<b>77%</b>
<b>Total PNC</b>	<b>699</b>	<b>526</b>	<b>75%</b>	<b>478</b>	<b>351</b>	<b>73%</b>	<b>221</b>	<b>175</b>	<b>79%</b>

Dans l'ensemble, la réalisation du plan de chasse est correcte pour chacune des deux catégories et traduit un investissement important des chasseurs

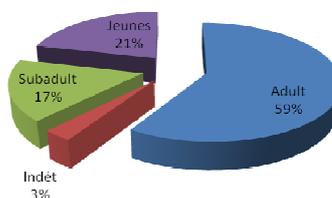
## Analyse qualitative de la réalisation du plan de chasse cerf pour 2016-2017

Les données ci-après résultent de l'analyse des 526 fiches « constat de tir » et sont présentées à l'échelle du cœur. Ces résultats sont traités à l'échelle de chaque massif et de chaque zone indicative mais sont pas présentés dans cette synthèse par soucis d'allègement.

Part des sexes dans la réalisation du plan de chasse cerf 2016-2017 (ttes catégories confondues)

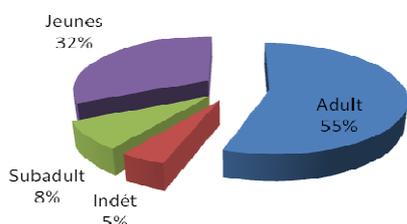


Part des classes d'âge (ttes catégories)

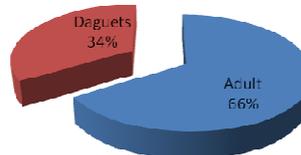


Les prélèvements réalisés à l'échelle du cœur, révèlent une part des sexes en faveur des femelles. Ce phénomène est induit par le principe qualitatif sur lequel repose les attributions sur chaque secteur (1/3 CEM et 2/3 CEFF) et qu'il importe de conserver pour une gestion équilibrée des populations.

Part des 3 grandes classes d'âge dans la réalisation du plan de chasse CEFF



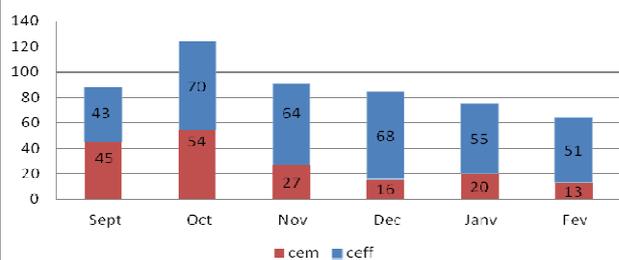
Part des 2 grandes classes d'âge dans la réalisation du plan de chasse CEM



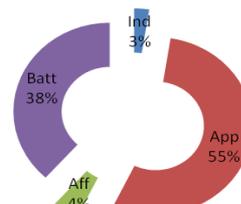
Il convient d'être particulièrement attentif à la gestion de la catégorie CEFF (Femelles et faons), qui a une incidence forte sur la dynamique de population. Notons ici que la part des adultes est légèrement majoritaire dans le seul tableau CEFF mais tend à s'équilibrer depuis 4 années consécutives. Ce phénomène résulte très probablement d'un tarif différencié entre jeunes et adultes, mis en place depuis 4 ans sur le territoire de l'ACPNC. Il en va de même pour les mâles coiffés avec une tarification différente entre le cerf « adulte » et le daguet.

L'analyse de la dentition d'un échantillon représentatif au sein de chaque catégorie et tranche d'âge, permettrait d'avoir une idée précise de la pyramide des âges. Les graphiques ci-dessus et les remontées de terrain à dire d'experts plaident en faveur d'une pyramide des âges relativement équilibrée.

Chronologie qualitative de la réalisation du plan de chasse cerf 2016-2017

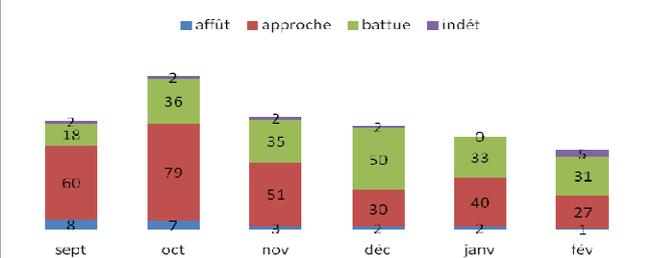


Part des différents modes de chasse



Comme chaque année, on remarque les parts importantes des prélèvements réalisés en début de saison comme durant le mois de février. Avec un tel plan de chasse, il semble difficile de pouvoir se passer de ces périodes pour satisfaire à la réalisation des attributions minimales sur plusieurs massifs.

Chronologie des prélèvements de cerf sp en fonction des modes de chasse pour 2016-2017



On note la prédominance des prélèvements en chasse individuelle sur le début de saison et notamment en période de brame. Depuis 4 années ces techniques sont à l'origine de plus de la moitié des prélèvements de cerfs dans le cœur et cette part est depuis en augmentation constante.

## Analyse des pratiques et des modes de chasse du cerf en cœur du Parc national des Cévennes depuis la campagne 2013-2014 (à réglementation constante)

Rappel réglementaire : Le cerf est une espèce soumise à plan de chasse obligatoire sur le territoire national. En cœur du Parc, 2 bracelets de marquage sont instaurés : CEFF (Cerf Elaphe Femelle ou Faon) et CEM (Cerf Elaphe Mâle coiffé). La chasse de l'espèce y est autorisée de début septembre à la fin février selon l'amplitude maximale permise par le code de l'Environnement en fonction des modes de chasse soit :

- Du 1<sup>er</sup> septembre à la veille du deuxième dimanche de septembre uniquement à l'approche et à l'affût sans chien tous les jours sauf le vendredi
- Du deuxième dimanche de septembre à la fin février à l'approche, à l'affût en individuel avec chien et en battue avec ou sans chien le mercredi, jeudi, samedi, dimanche et fériés. La seule chasse à l'approche et à l'affût sans chien est autorisée le lundi et mardi jusque fin février.

### La chasse du cerf en pratique dans le cœur :

Dans les faits, la chasse du cerf obéit à des coutumes locales relativement stables sur la période concernée. Sur certains secteurs, ces dernières sont généralement destinées à concilier réalisation du plan de chasse pour tendre vers un équilibre agro-sylvo-cynégétique, et préservation d'enjeux et d'activités diverses en période de brame notamment ainsi que le week-end.



PNC Maxime REDON

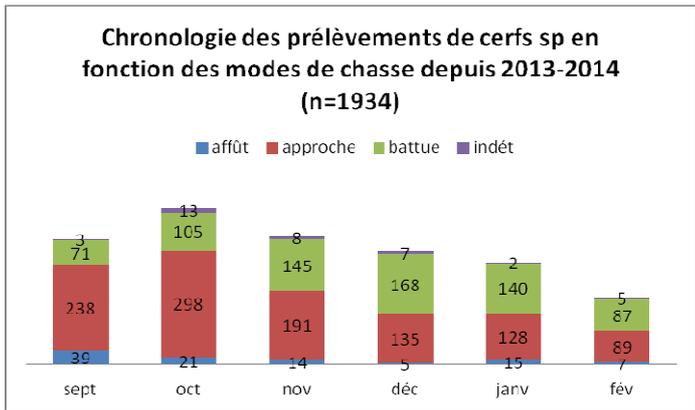
Ainsi, sur les zones de tranquillité des Laubies, du mont Lozère, du Bougès, de Fontmort, de St Sauveur, du Trévezel et du Lingas (soit.....ha au total), des mesures particulières ont été mises en place sur l'initiative conjointe de l'Association cynégétique et de l'Office national des forêts. On ne chasse pas sur ces zones le samedi et le dimanche, sauf demande spécifique d'intervention sur sanglier pour répondre à un phénomène de dégât. Le plan de chasse y est exclusivement réalisé à l'approche et à l'affût et fait l'objet de dispositions spécifiques durant la période brame. En effet la chasse n'est possible qu'en matinée et le tir des cerfs mâles adultes est interdit (CEFF et daguet seuls autorisés). Ensuite et jusqu'à la fermeture, la chasse est autorisée sur la journée et le tir des mâles est limité à 12 cors maxi. (Seule la réalisation du plan de chasse et non la recherche du trophée, justifie l'activité cynégétique dans ces zones)

Au-delà des aspects réglementaires ou de la performance des individus ou des équipes, plusieurs paramètres peuvent avoir des incidences fortes sur la pratique et le succès de chasse et notamment, les conditions météorologiques qui influent fortement sur les conditions d'accès au territoire (enneigement) ou le confort du chasseur en action (pluie) et qui peuvent par ailleurs générer des déplacements d'animaux sur le territoire.

De manière générale à l'échelle du cœur, les chasses individuelles et collectives du cerf sont régulièrement pratiquées sur toute la saison. La chasse collective est pratiquée par quelques équipes de tailles relativement modestes, bien identifiées et très majoritairement composées de chasseurs locaux. Les chasses individuelles sont par contre le fait d'un nombre important de chasseurs d'origines plus hétérogènes. L'efficacité de ces techniques relève néanmoins d'un nombre limité de personnes ayant une bonne connaissance du terrain et de l'espèce (quelques chasseurs individuels sont très efficaces!).

Seule une analyse chronologique précise de l'effort et de la pression de chasse à l'échelle de chaque secteur permettrait de caractériser l'efficacité de chaque mode de chasse en fonction des massifs. Car indépendamment des conditions météo et au-delà du fait que certains secteurs ou massifs se prêtent plus à tel ou tel mode de chasse, il n'existe pas obligatoirement de corrélation entre l'efficacité et le nombre de sorties.

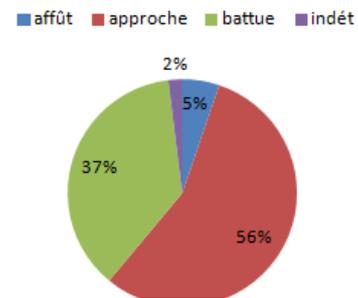
Toutefois, des tendances peuvent être dégagées en croisant certaines données et les connaissances empiriques des us et coutumes cynégétiques locales en notre possession. Les graphiques ci-dessous résultent du traitement des 1934 fiches « constat de tir » relatives à l'espèce cerf depuis la campagne 2013-2014, soit 4 années de chasse du cerf sur le cœur du Parc national. Il convient ici de remercier chaleureusement la cellule SI de l'EPNC pour l'extraction des données !



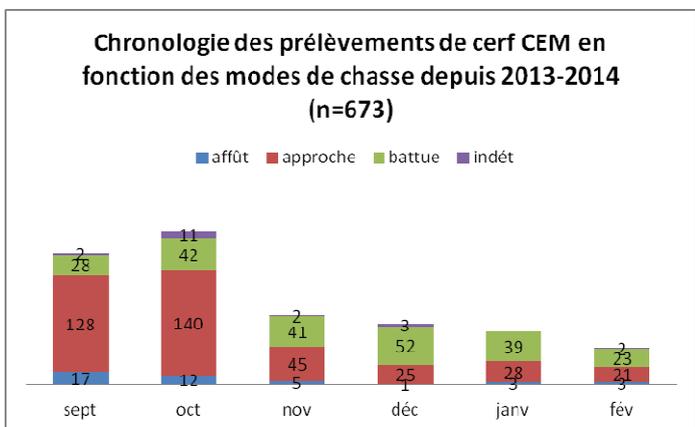
histo 1

Les chasses individuelles de cette espèce (approche et affût confondues) sont à l'origine de plus de 60% du tableau sur les 4 saisons étudiées (graph 1) et les prélèvements inhérents à ces modes de chasse sont importants, notamment en début de saison (histo 1) et diminuent jusqu'en fin de saison. A l'inverse, les prélèvements réalisés en battue évoluent de manière croissante sur les 4 premiers mois.

### Part des modes de chasse dans les prélèvements de cerfs sp depuis 2013-2014 (n=1934)



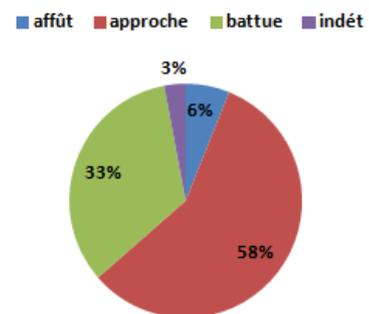
graph 1



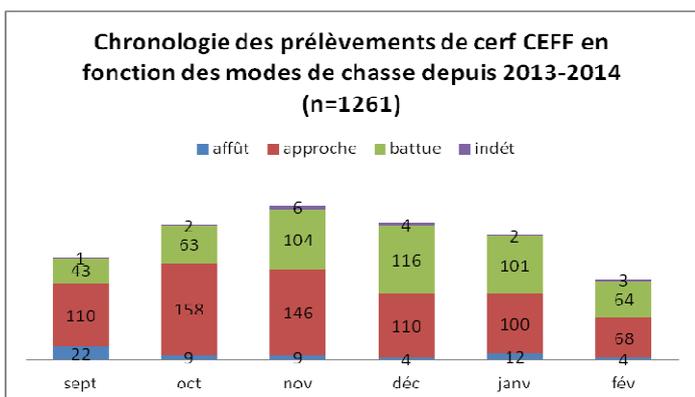
histo 2

La période de brame est très clairement mise à profit pour prélever les mâles coiffés en chasse individuelle. L'efficacité de ces techniques diminue en dehors du brame, les mâles devenant plus discrets et farouches (histo 2). Il semble ne pas y avoir de recherche particulière du cerf mâle par les équipes de battue en période de brame puisque les prélèvements ne sont pas plus élevés en cette période.

### Part des modes de chasse dans les prélèvements de cerf CEM depuis 2013-2014 (n=673)



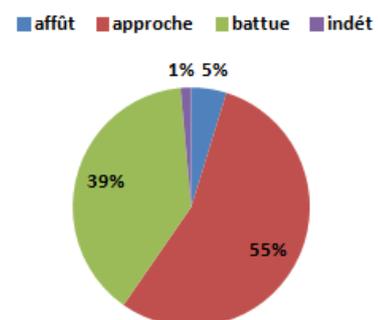
graph 2



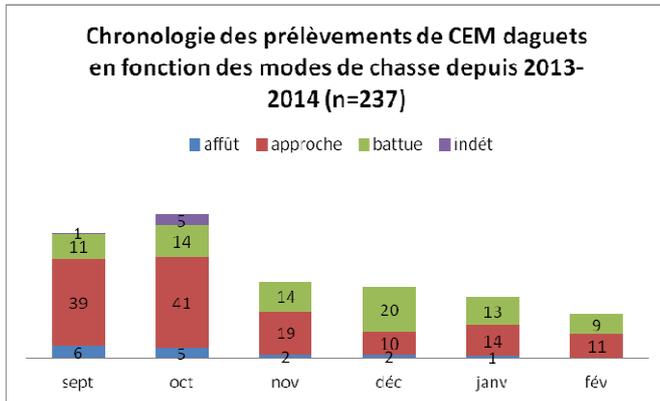
histo 3

L'historgramme 3 tend à infirmer l'idée selon laquelle le cerf coiffé est l'objectif exclusif du chasseur à l'approche ou à l'affût en début de saison ou en période de brame puisque biches, faons mais aussi daguets (histo 4) sont prélevés dans de bonnes proportions en début de saison. Il est également intéressant de noter une évolution quasi identique des prélèvements de CEFF en fonction des modes de chasse à partir de novembre et dans des proportions similaires jusqu'en fin de saison.

### Part des modes de chasse dans les prélèvements de cerfs CEFF depuis 2013-2014 (n=1261)

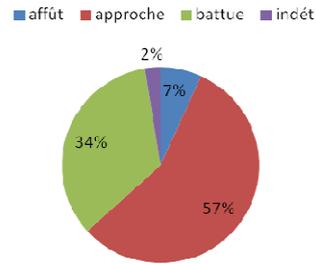


graph 3



histo 4

**Part des modes de chasse dans les prélèvements de CEM daguets depuis 2013-2014 (n=237)**



graph 4

L'approche et l'affût sont des modes de chasse particulièrement efficaces en début de saison tandis que la battue « bat son plein » à partir du mois de novembre, lorsque les températures tombent. Ce phénomène est bien connu des chasseurs en battue et n'a rien d'exceptionnel. Il est en partie lié au fait que les mêmes chasseurs profitent du début de saison pour chasser à l'approche avant de se mettre plus tard à la chasse en battue. Ajoutons à cela que des équipes spécialisées sur le sanglier, pratiquent la chasse du cerf en battue à partir de janvier avec des équipages de chiens non-créancés sur le sanglier.

***En l'état actuel de la réglementation, des pratiques locales et des objectifs recherchés par les partenaires, ces résultats témoignent de la complémentarité des différents modes de chasse pour agir sur la dynamique du cerf dans le cœur du Parc national des Cévennes.***

### La chasse du cerf « trophée » en cœur du Parc national des Cévennes.

Ce travail vise à apporter des réponses aux interrogations suivantes : Y a-t-il toujours des « gros » cerfs dans le cœur ? Quelles incidences des évolutions réglementaires de la chasse du cerf dans le cœur sur ces catégories ?

Rappelons tout d'abord que la longueur, le volume et la masse des bois augmentent régulièrement avec l'âge (jusqu'à la sénescence), lequel n'est pas corrélé au nombre d'andouillers. Le développement des bois découle non seulement du potentiel génétique du cerf, mais dépend aussi des ressources alimentaires et des conditions environnementales (quiétude des individus durant certaines périodes et des niveaux de population).

En France, la qualité des trophées s'apprécie via un système de cotation basé sur des mesures biométriques (longueurs, masse...) et sur des critères anthropomorphiques (forme, couleur...). Il se veut être le reflet d'une population saine et en harmonie avec le milieu (indépendamment de la définition de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique fixée au L. 425-4 du CE)

Le Parc national des Cévennes abrite une population dont la qualité des trophées est reconnue à minima au niveau national. On retrouve en effet un trophée du PNC prélevé sur le mont Lozère à la première place du classement évoqué supra avec 137,65 points CIC (photo ci-contre) et de nombreux individus en tête de classement.

Ceci étant la cotation des trophées n'a rien d'obligatoire et seuls quelques spécimens en font annuellement l'objet. De même que pour toute espèce soumise à plan de chasse dans le cœur, le chasseur n'a plus l'obligation de présenter la carcasse d'un cerf à un agent assermenté pour la réalisation du constat de tir. De ce fait il est désormais plus difficile de juger de visu de la qualité des trophées.



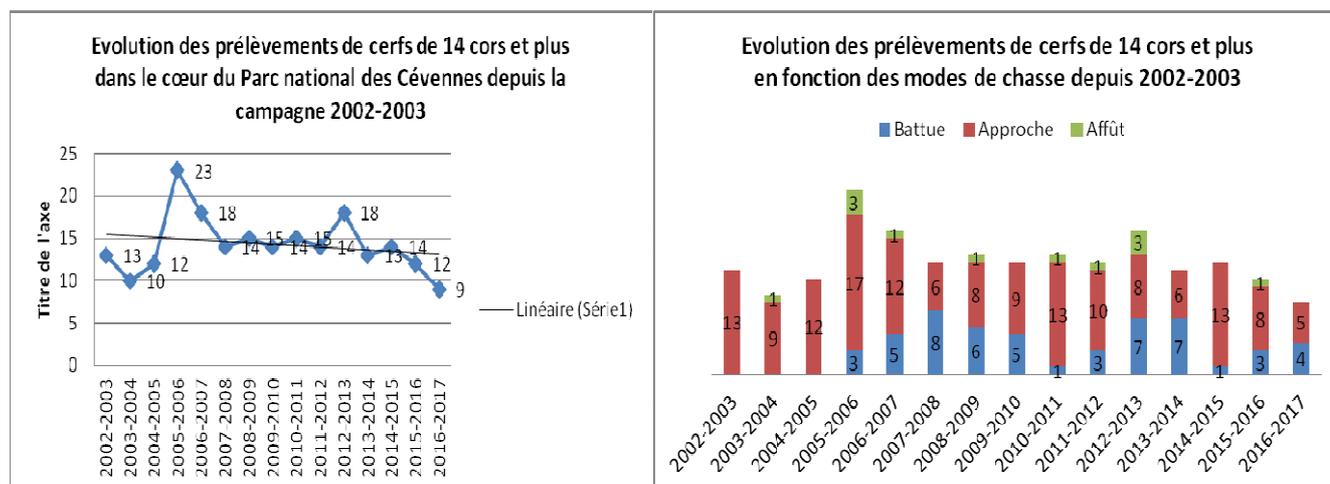
Rappelons par ailleurs que la chasse du cerf coiffé dans le cœur du Parc national a fait l'objet de plusieurs évolutions réglementaires ces dernières années.

En effet, jusque fin 2003-2004, la chasse du cerf coiffé n'était autorisée qu'à l'approche et à l'affût et jusque fin 2004-2005 deux bracelets distincts conditionnaient la chasse du cerf (CEM1 coiffé jusque 12 cors maxi et CEM avec nb de cors indéterminé). La chasse en battue a été autorisée en 2004-2005 et le bracelet unique (CEM) a été adopté en 2005-2006.

Cette évolution réglementaire a suscité un certain émoi auprès de quelques personnes et tout particulièrement au sein de la communauté cynégétique dont certains évoquent la disparition progressive des grands mâles ou grands trophées en lien direct avec ces évolutions réglementaires.

L'analyse ci-après repose sur le seul indicateur fourni par les constats et permettant d'apprécier subjectivement la qualité du trophée à savoir, le nombre de cors.

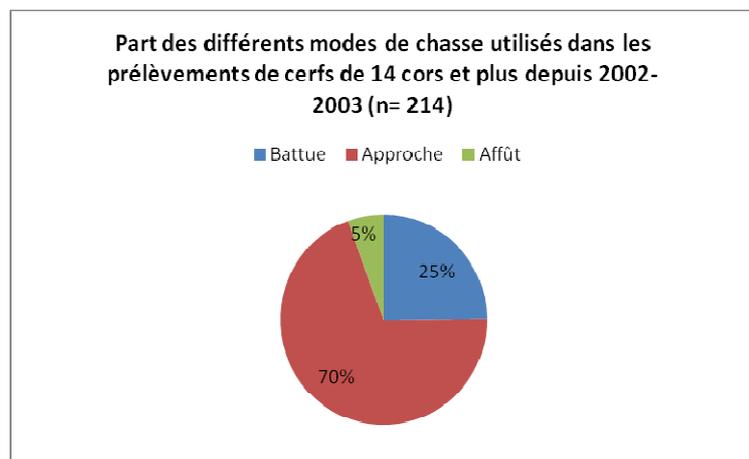
Comme dit précédemment, ce seul paramètre ne doit pas être considéré comme le reflet de la qualité physique et phénotypique des animaux et n'est pas corrélé à l'âge des animaux. En effet, nombreux sont les cerfs de 10 ou 12 cors d'âge plus moins avancé et à la ramure imposante.



graph 5

histo 5

Les cerfs de 14 cors sont représentés dans les différents tableaux de chasse annuels mais cette tendance évolue en effet à la baisse sur la période étudiée (graph 5). On observe notamment un pic des prélèvements dans cette catégorie en 2005-2006 qui ne résulte pas directement de la chasse en battue mais au contraire, des prélèvements réalisés en chasses individuelles à l'approche et à l'affût (histo 5). L'interprétation de cette tendance reste toutefois aléatoire au regard des chiffres insuffisants et toute prédiction sur les tableaux de chasse à venir serait hasardeuse.

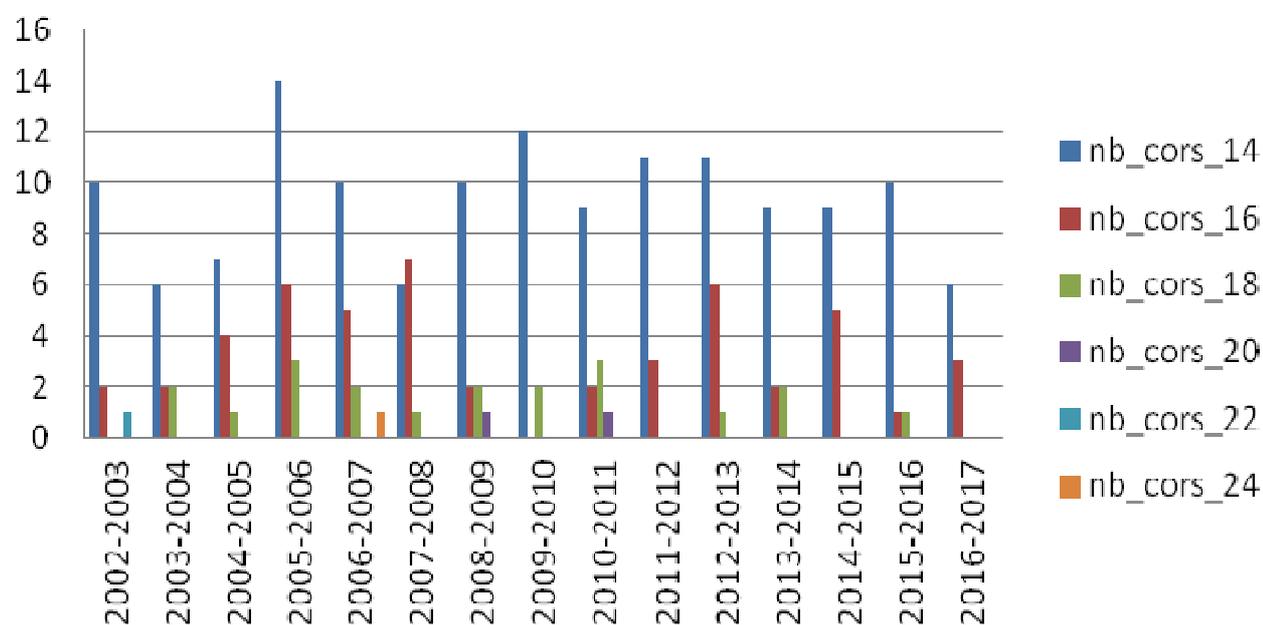


graph 6

**Sur la période concernée, 75% des 214 cerfs de 14 cors et plus ont été prélevés à l'approche et à l'affût (graph 6) et l'autorisation de chasser l'espèce en battue ne saurait être la cause directe d'une diminution de cette catégorie dans les prélèvements. Cette diminution traduit-elle une réelle diminution des cerfs de cette catégorie sur le terrain et si oui pourquoi ? Ces individus sont-ils prélevés à l'extérieur du cœur ?**

Il semblerait nécessaire d'approfondir ce travail en incluant les prélèvements réalisés en dehors du cœur. En effet, les mâles au-delà de 2 ans ont des domaines vitaux plus importants que les femelles et vivent séparés de ces dernières une bonne partie de l'année. Rappelons également que les mâles peuvent se déplacer sur d'importantes distances (jusqu'à + de 30 km) d'octobre à janvier ce qui rendrait une telle étude pertinente.

## Répartition qualitative annuelle des prélèvements de cerf de 14 cors et plus depuis 2002-2003



## Répartition qualitative annuelle des cerfs coiffés prélevés depuis 2002-2003

saïson	2 cors	4 cors	6 cors	8 cors	10 cors	12 cors	14 cors	16 cors	18 cors	20 cors	22 cors	24 cors	nb indéterminé
2002-2003	37		10	11	29	19	10	2			1		7
2003-2004	52	3	2	14	31	18	6	2	2				11
2004-2005	47		5	16	36	19	7	4	1				9
2005-2006	43	1	10	25	29	23	14	6	3				7
2006-2007	56	1	1	20	31	22	10	5	2			1	11
2007-2008	51		5	15	43	32	6	7	1				7
2008-2009	38	1	5	15	39	22	10	2	2	1			9
2009-2010	32		10	22	33	13	12		2				11
2010-2011	47	1	14	19	34	21	9	2	3	1			3
2011-2012	53	1	7	26	25	24	11	3					4
2012-2013	47	1	7	22	33	24	11	6	1				4
2013-2014	non traité	1	8	26	31	28	9	2	2				non traité
2014-2015	54	0	12	15	35	24	9	5	0				non traité
2015-2016	55	1	11	21	34	24	10	1	1				non traité
2016-2017	56	0	14	21	40	29	6	3	0				non traité

# Bilan des suivis du Cerf élaphe et état de la situation à l'échelle de chaque massif

En plus de l'évolution des tableaux de chasse, ou des suivis du brame portés par les Fédération départementales de chasseurs, l'EPPNC développe un suivi au travers d'un faisceau d'indicateurs validés par la communauté scientifique. Il sont généralement appelés « indices de changements écologiques » et reposent pour certains sur le concept de densité-dépendance. En effet, à un certain niveau de densité, les ressources disponibles pour un individu diminuent et peuvent entraîner des modifications biologiques sur sa survie, sa reproduction, ses performances physiques...

Globalement les performances des individus composant la population diminuent lorsque l'effectif progresse.

**Trois familles d'indicateurs nous permettent de dégager des tendances et lorsqu'elles sont mises en place de manière conjointe et simultanée à l'échelle d'un massif, de mieux apprécier la situation de l'espèce par rapport à son milieu.**

- **l'abondance de la population** (par indice d'abondance et non plus de comptage exhaustif) : indice kilométrique pédestre ou voiture, indice nocturne, indice ponctuel d'abondance ou indice pédestre d'abondance
- **la performance des individus** de la population : masse corporelle, longueur de la patte arrière ou de la mâchoire, longueur des dagues...
- **l'impact des animaux sur l'habitat** (indice de consommation et d'abrutissement).

Les suivis de l'indice kilométrique d'abondance nocturne sont conjointement portés et encadrés par les services techniques et agents des Fédérations départementales des chasseurs du Gard et de Lozère et du Parc national des Cévennes. La méthode consiste à dénombrer les cerfs observés la nuit à l'aide de deux phares portatifs sur des circuits prédéfinis, parcourus 4 fois en voiture. Cette méthode nécessite donc une mobilisation humaine importante et indispensable de professionnels de l'ONF, ONCFS, et bénévoles gestionnaires de territoires, chasseurs, agriculteurs, forestiers et propriétaires qu'il convient de remercier chaleureusement. Il est mis en place depuis 2002 sur la totalité du Causse Méjean, a été développé sur l'Aigoual nord l'an passé et mis en place cette année sur l'Aigoual sud et le mont Lozère (nord et sud). Signalons que la réalisation de ce suivi est impossible sur les vallées cévenoles, selon les conditions requises par le protocole en vigueur. A terme, et sans perdre en qualité des données, il est envisagé de suivre chaque massif une année sur deux afin d'alléger la charge de travail.

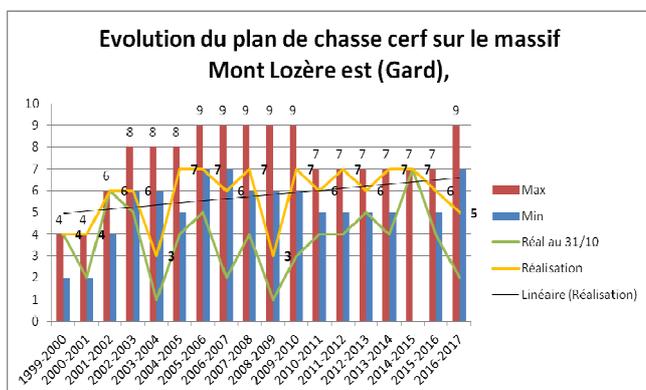
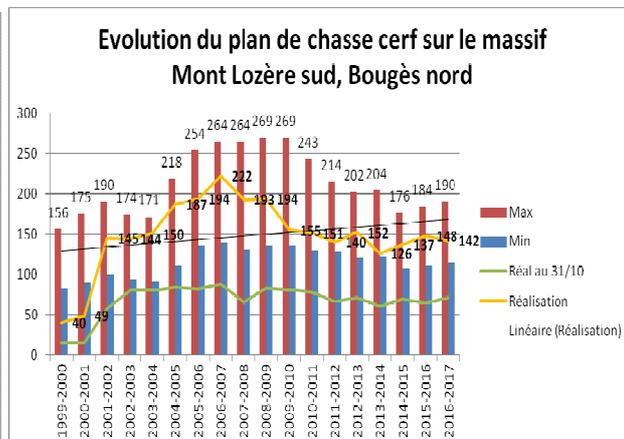
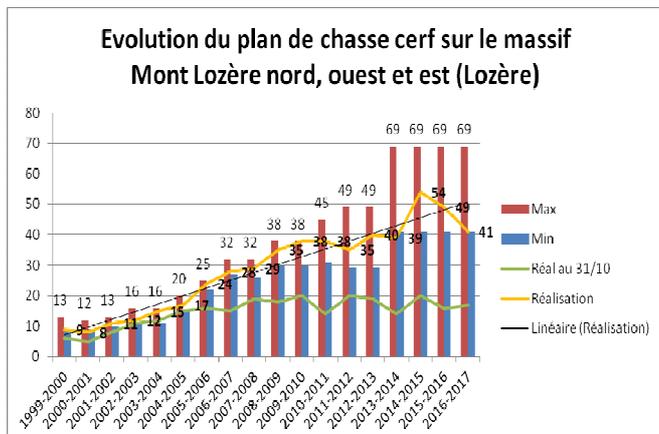
L'EPPNC a mis en place deux suivis de performance du cerf (masse corporelle des jeunes et longueur des dagues) via l'analyse de toutes les fiches constat de tir correctement renseignées. Une nouvelle base de données a été créée en 2013-14 (encore merci à la cellule SI !) et nous permet de traiter ces indicateurs sur les 4 années conformément au protocole validé.

Enfin l'EPPNC relance la réflexion sur la mise en place d'un indicateur de pression des animaux sur les milieux. Le recrutement d'un stagiaire est prévu courant septembre et l'établissement a récemment répondu à un appel à projet national pour tenter de mobiliser des financements extérieurs pour permettre en sus du stagiaire, l'embauche d'un spécialiste sur un minimum de 6 mois.

Ces outils seront naturellement intégrés à l'observatoire de l'équilibre agro-cynégtétique du parc national des Cévennes dont la dynamique est désormais relancée.



## Le cerf sur les versants nord, sud, est et ouest du mont Lozère



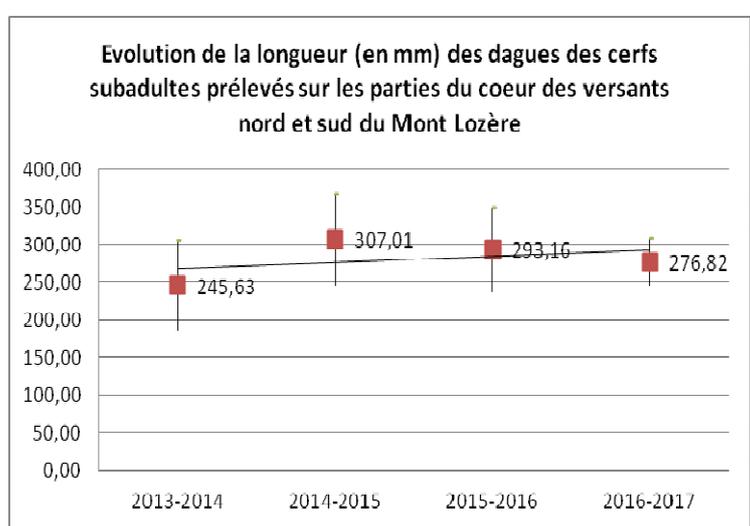
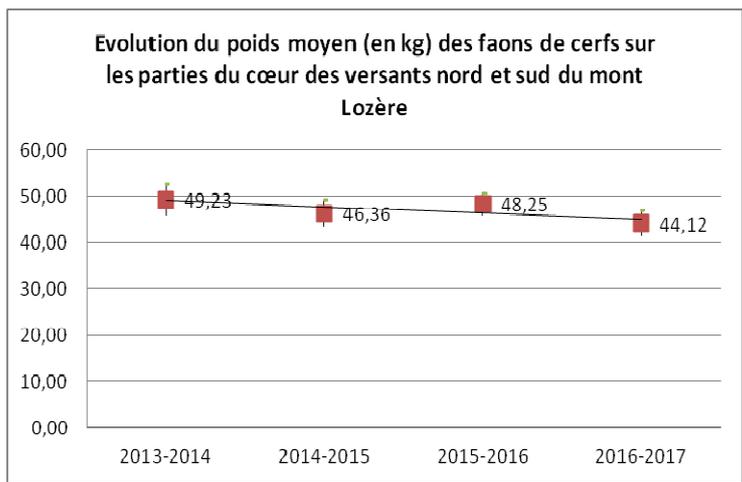
**Constat :** des plans de chasse en augmentation sur la période étudiée. Une réalisation stable sur mont Lozère sud – Bougès nord, en diminution sur les deux autres secteurs, plus marquée sur le versant nord.

**Impact signalé :** Régénération naturelle du Hêtre sur plusieurs parcelles en ZT du mont Lozère, écorçage épicéas matures sur ZT des Laubies (source CRPF-2016). Un retour progressif à l'équilibre sur le TCA d'Altefage est signalé par le gestionnaire



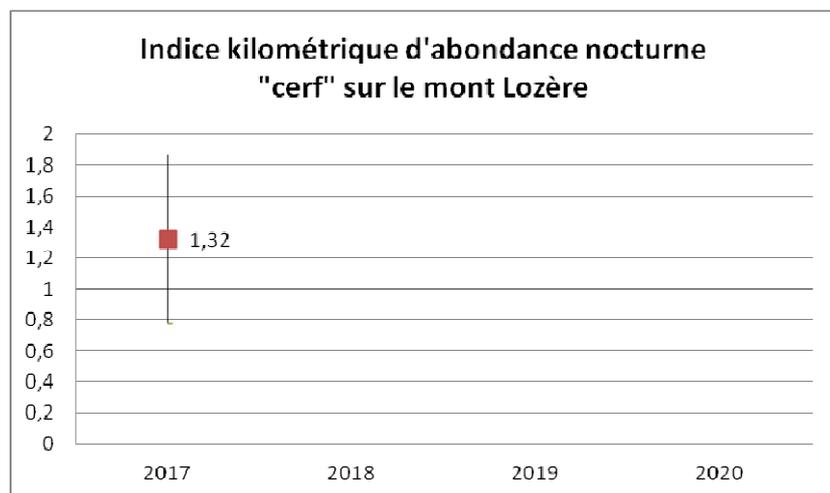
Epicéas écorçés sur la ZT des Laubies. Photo CRPF 2016 Loïc MOLINES

Analyses réalisées sur la base de 160 données de poids de jeunes et 65 longueurs de dagues.  
 Le poids moyen des faons évolue à la baisse sur les 4 années étudiées avec un intervalle de confiance très faible ce qui donne de la robustesse à la tendance. La longueur moyenne des dagues évolue en sens contraire mais avec des intervalles de confiance élevés, en particulier sur les 3 premières années. L'interprétation de cette dernière tendance est plus aléatoire et seul un suivi sur du plus long terme nous permettra d'affiner l'interprétation.



### Indice kilométrique d'abondance nocturne

Il s'agit de la première année et aucune tendance indiciaire ne peut être dégagée. Cependant, la valeur absolue pourrait le cas échéant, apporter des réponses à certaines interrogations des partenaires et peut-être éclairer les propositions de gestion.



Le suivi réalisé et l'IKAN atteste de la présence de l'espèce sur l'ensemble du massif et du bon état de conservation la population.

## Données brutes de l'IKAN 2017

Saisie données IKAN Cerf						Calcul IKAN		
UG	Année	Date	Nom circuit	Nb cerfs	Nb km	étape 1	étape 2	étape 3
						Nb cerfs/km	IKAN moyen/série	IKAN cerf massif (IKV)
mont Lozère	2017	02/05/2017	ML nord	36	35	1,0286	1,2021	1,3209
mont Lozère	2017	02/05/2017	ML ouest	23	28	0,8214		
mont Lozère	2017	02/05/2017	Laubies	9	27	0,3333		
mont Lozère	2017	02/05/2017	ML sud	84	32	2,6250		
mont Lozère	2017	03/05/2017	ML nord	28	35	0,8000	1,6676	
mont Lozère	2017	03/05/2017	ML ouest	28	28	1,0000		
mont Lozère	2017	03/05/2017	Laubies	10	27	0,3704		
mont Lozère	2017	03/05/2017	ML sud	144	32	4,5000	1,5122	
mont Lozère	2017	16/05/2017	ML nord	2	35	0,0571		
mont Lozère	2017	16/05/2017	ML ouest	15	28	0,5357		
mont Lozère	2017	16/05/2017	Laubies	14	27	0,5185		
mont Lozère	2017	16/05/2017	ML sud	158	32	4,9375	0,9016	
mont Lozère	2017	17/05/2017	ML nord	13	35	0,3714		
mont Lozère	2017	17/05/2017	ML ouest	6	28	0,2143		
mont Lozère	2017	17/05/2017	Laubies	9	27	0,3333		
mont Lozère	2017	17/05/2017	ML sud	86	32	2,6875		

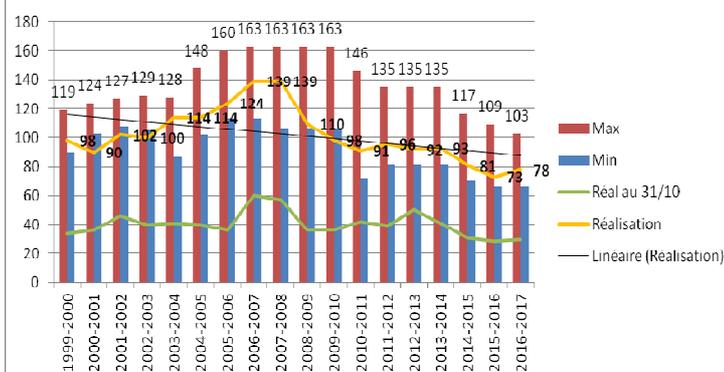
On note des variations importantes de l'indice de l'indice tant en fonction des circuits qu'en fonction des soirées pour un même circuit. Ce phénomène vient confirmer la nécessité de réaliser au minimum les 4 répétitions.

Les observations 2017 mettent en évidence, à minima à cette époque de l'année, d'importantes concentration d'animaux à proximité immédiate de la ZT du mont Lozère (Mas Camargue-Gourdouze). Une dispersion des animaux est très probable après la période de mise bas.

Les demandes de plans de chasse sont en augmentation sur les parties gardoises du massif situées en dehors du cœur.(n=19 soit +4 par rapport à la campagne précédente sur Génolhac, Concoules, Pontteils)

## Le cerf sur les vallées cévenoles

**Evolution du plan de chasse cerf sur le massif Vallées cévenoles**

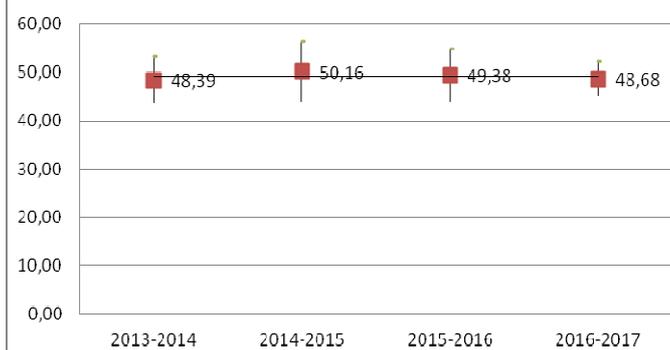


**Constat :** Le plan de chasse minimum a été atteint pour 2016-17. Les tableaux évoluent à la baisse sur la période concernée et à dire d'experts, reflètent la dynamique de population.

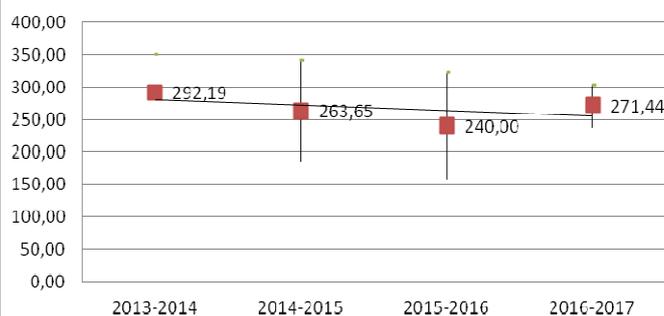
**Impacts signalés :** de nombreux jardins potagers et vergers à vocation non-marchande sont impactés par le cerf en vallées cévenoles et nécessitent des dispositifs de protection en partie financés par l'EPPNC sur les communes du Parc national.

Des plantations (mélange résineux et feuillus) sont annoncées par la coopérative de la forêt privée sur 5 ha à Saint-Martin de Lansuscle

**Evolution du poids moyen (en kg) des faons de cerfs prélevés sur les parties du cœur des vallées cévenoles**



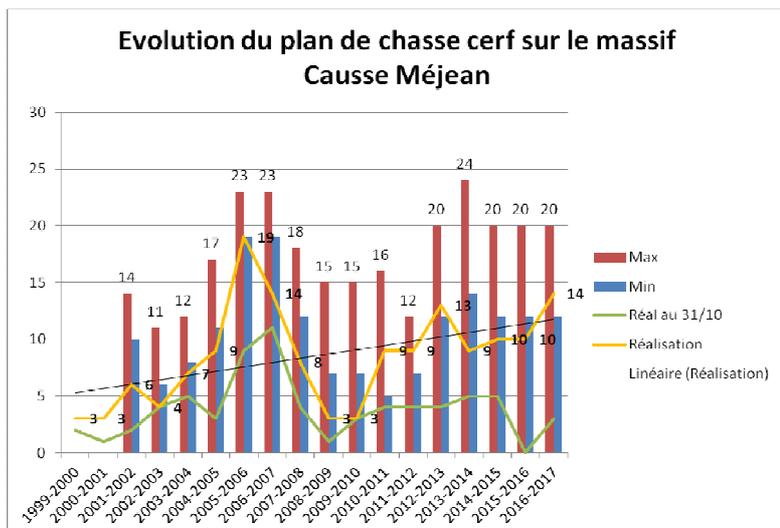
**Evolution des la longueur moyenne (en mm) des dagues des cerfs subadultes prélevés sur les parties du cœur des vallées cévenoles**



Analyses effectuées sur la base d'un jeu de données de 67 poids de faons et 45 daguets dont les longueurs de dagues ont été mesurées. Ces deux indicateurs de performance affichent une relative stabilité sur les 4 années de suivis avec des intervalles de confiance faibles notamment pour le poids des faons.

**Comme évoqué en préambule, les possibilités de mise en place d'un suivi nocturne selon les conditions requises par le protocole dans les vallées cévenoles sont restreintes et se limitent au Bougès. Un ou deux circuits seront développés en 2018.**

## Le cerf sur le Causse Méjean



**Constat :** Le plan de chasse minimum est atteint cette année et les réalisations évoluent à la hausse sur la période concernée. Ces chiffres restent relativement bas et les variations interannuelles sont trop importantes pour tirer une analyse pertinente de la situation.

A dires d'experts, les animaux semblent utiliser le Causse dit « nu » et le Causse boisé au gré des dérangements provoqués notamment par la pression de chasse au petit gibier. (Lièvre et migrateurs) Ce phénomène pourrait expliquer des prélèvements plus importants en fin de saison sur la partie cœur du massif avec une réapparition des animaux lorsqu'une relative « tranquillité » est retrouvée.

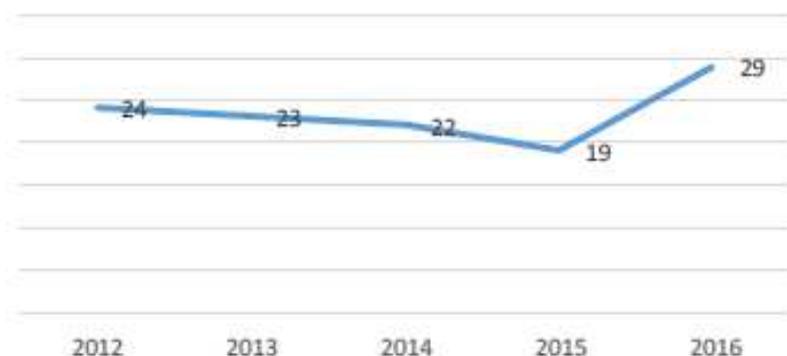
**Impact signalé :** Les gestionnaires du GF de la SOMICAL engage des actions de diversification du peuplement de Pins noirs de Fretma en plantant des résineux et feuillus précieux sur les zones impactées par la dernière tempête et conduisent en parallèle une expérimentation de plusieurs techniques de protection de ces plants : protection totale, végétation d'accompagnement, répulsifs chimiques et divers dispositifs de dissuasion (photos ci-dessous)

L'EPPNC, la Fédération des chasseurs et les principaux responsables cynégétiques ont été informés et sensibilisés sur la démarche à l'occasion d'une sortie sur le terrain et alertés sur la nécessité de contrôler les populations de cervidés plus efficacement sur ce peuplement. Il reste cependant difficile d'estimer la part et les risques de dégâts imputables à chaque espèce, notamment sur des plants de taille modeste.



GF Somical 2017 - Luc BARET  
PNC 2017 - Maxime REDON

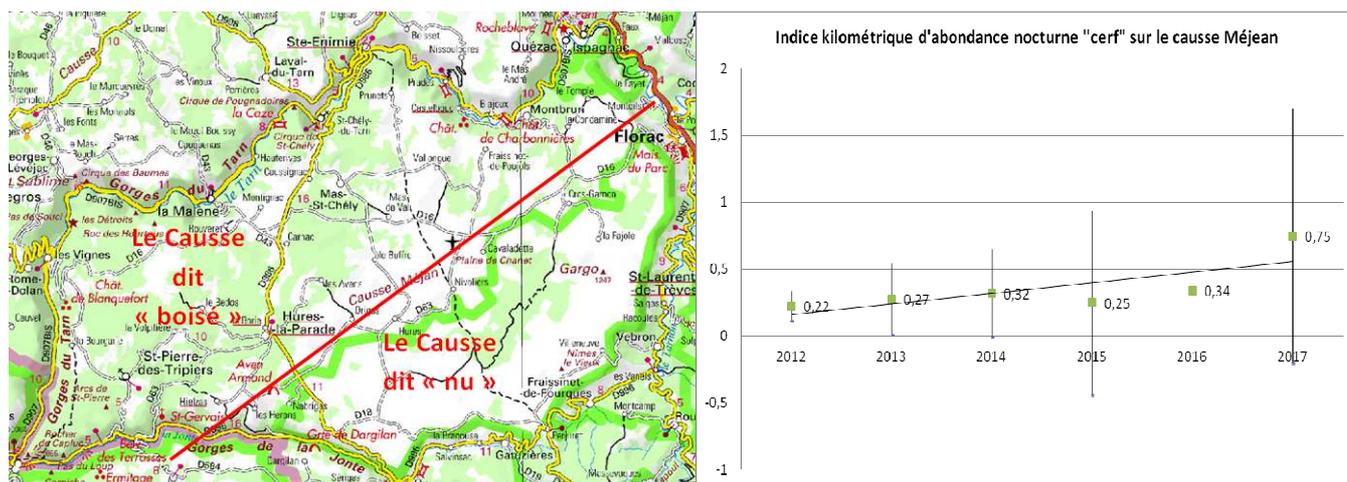
### Evolution du nombre de cerfs bramants sur le Mèjean



Le suivi des cerfs bramants sur le massif affiche une nette progression à l'automne 2016 et la confirmation de cette tendance les années suivantes viendrait étayer une installation durable de l'espèce sur le massif.

L'insuffisance et parfois l'absence totale de données (1 seul daguet en 2017, et peu ou pas de faons pesés en fonction des années) ne nous permet pas de présenter d'indicateur de performance pour ce massif. Plus qu'ailleurs, il

serait ici particulièrement judicieux de traiter les données à l'échelle du massif et dans la mesure du possible, de compiler les informations relatives aux prélèvements réalisés hors cœur du Parc national.



L'indice kilométrique d'abondance nocturne est en augmentation constante et continue sur le Causse Méjean depuis 2012 même si l'écart type est particulièrement élevé pour 2017.

### Données brutes de l'IKAN cerf 2017 à l'échelle du Causse Méjean :

Rappelons ici que les 4 répétitions minimum par circuit et requises par le protocole, n'ont pas été mises en œuvre sur les parties du Causse dit « boisé », faute de temps et de moyens humains disponibles. Leur mise en œuvre sur les 2 circuits concernant le cœur du Parc national (Le Pradal et Fretma) nous permet d'affiner les résultats sur la partie du Causse dite « nue » mais uniquement pour les espèces relativement territoriales (chevreuil, lièvre et renard) mais ne peut être prise en compte pour le cerf qui utilise très largement la totalité du massif. Sont donc présentés ci-après et pour chaque circuit, les résultats bruts du comptage 2017 et l'IKAN de chaque circuit pour l'espèce cerf et à l'échelle du massif, calculé sur la base de deux répétitions.

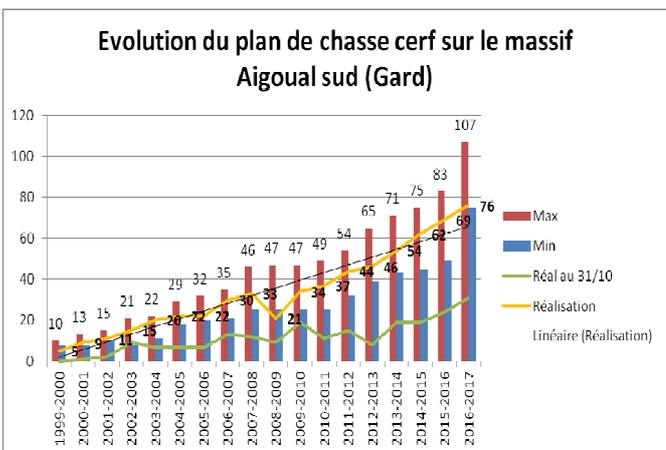
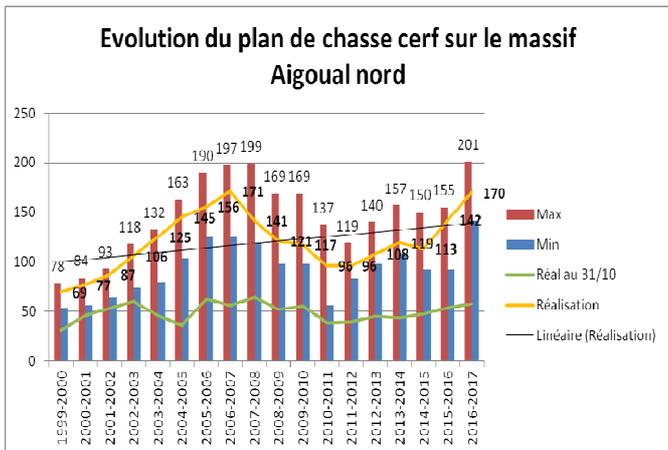
Saisie données IKAN Cerf								Calcul IKAN		
UG	Année	Date	Série	Circuit	Nom circuit	Nb cerfs	Nb km	étape 1 Nb cerfs/km	étape 2 IKAN moyen/série	étape 3 IKAN cerf massif
Méjean	2017	27/03/2017	1	1	Mas St Chély	39	23,4	1,66666667	0,67165633	0,74646747
Méjean	2017	27/03/2017	1	2	Hures La Parade	23	31	0,74193548		
Méjean	2017	27/03/2017	1	3	St Pierre des Trippiers	11	15	0,73333333		
Méjean	2017	27/03/2017	1	4	Fretma	6	39	0,15384615		
Méjean	2017	27/03/2017	1	5	Le Pradal	2	32	0,0625		
Méjean	2017	28/03/2017	2	1	Mas St Chély	55	23,4	2,35042735	0,8212786	
Méjean	2017	28/03/2017	2	2	Hures La Parade	18	31	0,58064516		
Méjean	2017	28/03/2017	2	3	St Pierre des Trippiers	14	15	0,93333333		
Méjean	2017	28/03/2017	2	4	Fretma	7	39	0,17948718		
Méjean	2017	28/03/2017	2	5	Le Pradal	2	32	0,0625		
Méjean	2017	10/04/2017	3	1	Mas St Chély		23,4	0		
Méjean	2017	10/04/2017	3	2	Hures La Parade		31	0		
Méjean	2017	10/04/2017	3	3	St Pierre des Trippiers		15	0		
Méjean	2017	10/04/2017	3	4	Fretma	19	39	0,48717949		
Méjean	2017	10/04/2017	3	5	Le Pradal	3	32	0,09375		
Méjean	2017	11/04/2017	4	1	Mas St Chély		23,4	0		
Méjean	2017	11/04/2017	4	2	Hures La Parade		31	0		
Méjean	2017	11/04/2017	4	3	St Pierre des Trippiers		15	0		
Méjean	2017	11/04/2017	4	4	Fretma	0	39	0		
Méjean	2017	11/04/2017	4	5	Le Pradal	10	32	0,3125		

Les observations réalisées depuis plusieurs années, semblent attester une préférence marquée de l'espèce pour la partie du Causse dite « boisée » en opposition avec la partie du causse « nu ». Le nombre d'animaux vus cette année reste stable sur le cœur et augmente de manière significative sur les parties du Causse dit « boisé », résultant peut-être de déplacements d'individus en provenance de l'Aigoual nord. Il est important de noter un écart type relativement élevé pour 2017 à l'échelle du massif.

Le domaine vital de l'espèce varie de manière importante en fonction des sexes, des saisons et de la pression de chasse exercée. Il semblerait nécessaire d'être réactif et d'adapter les plans de chasse (hors cœur en particulier), pour assurer un contrôle plus efficace de cette population si tel est l'objectif recherché par l'ensemble des

partenaires. A défaut d'une gestion homogène de l'espèce à minima à l'échelle du massif, des situations de déséquilibre pourraient être observées à très court ou moyen terme sur les secteurs agricoles ou forestiers du Méjean plus particulièrement exposés.

## Le cerf sur l'Aigoual



**Constat :** Sur la période concernée, les prélèvements évoluent à la hausse notamment sur les 3 dernières années où la progression est significative sur chacun des deux versants. Signalons que le plan de chasse 2016-2017 a été augmenté de manière importante à la demande des partenaires et notons que le pourcentage de réalisation est satisfaisant sur les deux versants. Ce dernier témoigne d'un investissement conséquent de la part des chasseurs.

**Impact signalé :** Le constat évoqué et largement commenté la saison dernière est identique. Nombreuses sont les doléances sur le versant nord du massif (impact sur régénération forestière naturelle et plantations + productions agricoles)

Des plantations (Douglas) sont annoncées par la coopérative de la forêt privée sur la commune de Fraissinet de Fourques et par l'ONF sur le versant sud)



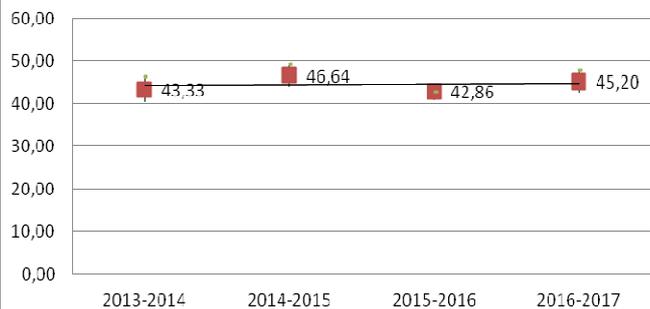
Photos ONF. 2016. Meyrueis - Haute vallée de la Brèche

La tendance d'évolution des écoutes au brame évolue à la hausse et semble ici corrélée aux observations de terrain notamment quant à la colonisation du versant gardois de l'Aigoual par l'espèce.

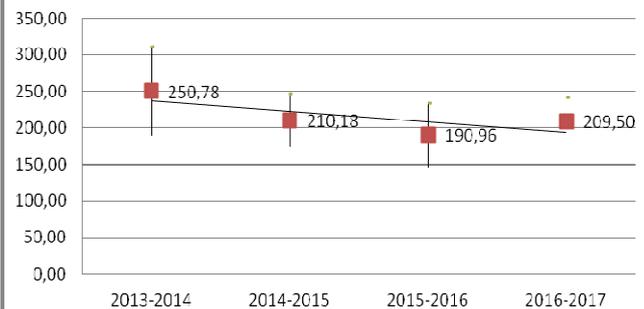
Evolution du nombre de cerfs bramants sur l'UG du Mont Aigoual (Triangulation des directions d'écoute)



Evolution du poids moyen (en kg) des faons de cerf prélevés sur les parties du coeur des versants nord et sud de l'aigoual

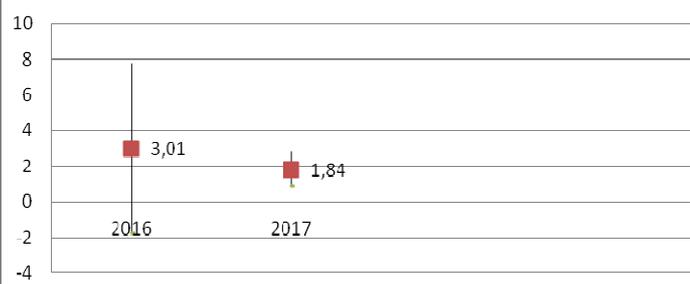


Evolution de la longueur moyenne (en mm) des dagues des cerfs subadultes prélevés sur les parties du coeur des versants nord et sud de l'Aigoual



Analyses des performances physiques réalisées sur la base de 134 données de poids de jeunes et 83 longueurs de dagues. Le poids moyen est stable tandis que la longueur moyenne des dagues diminue sur les 4 années de référence.

Indice kilométrique d'abondance nocturne "cerf" sur l'Aigoual (nord et sud)



Comme évoqué pour le chevreuil, 2017 doit être considérée comme l'année de référence puisqu'elle intègre le circuit mis en place sur le versant gardois et que les 4 répétitions/circuit ont été effectuées pour la première fois cette année.

L'indice d'abondance à l'échelle du massif confirme le très bon état de conservation de l'espèce et peut être considéré comme relativement important. Un minimum de 4 années de suivis sera nécessaire pour apprécier les tendances évolutives et juger de l'efficacité des mesures de gestion mises en place.

**Données brutes relatives à l'indice kilométrique d'abondance nocturne du cerf sur le Méjean pour 2016 et 2017 :**

Saisie données IKAN Cerf						Calcul IKAN			
						étape 1	étape 2	étape 3	
UG	Année	Date	Nom circuit	Nb cerfs	Nb km	Nb cerfs/km	IKAN moyen/série	IKAN cerf massif (IKV)	
Aigoual nord	2016	28/04/2016	Vébron-Rousses-Bassurels	80	40	2,0000	2,6300	3,0059	
Aigoual nord	2016	28/04/2016	Gatuzières-Meyrueis	109	34	3,2059			
Aigoual nord	2016	28/04/2016	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	102	38	2,6842			
Aigoual nord	2016	29/04/2016	Vébron-Rousses-Bassurels	120	40	3,0000	3,3818		
Aigoual nord	2016	29/04/2016	Gatuzières-Meyrueis	132	34	3,8824			
Aigoual nord	2016	29/04/2016	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	124	38	3,2632			
Aigoual nord	2017	26/04/2017	Vébron-Rousses-Bassurels	pas fait	40	#VALEUR!	1,6617	1,8376	
Aigoual nord	2017	26/04/2017	Gatuzières-Meyrueis	51	34	1,5000			
Aigoual nord	2017	26/04/2017	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	62	32	1,9375			
Aigoual sud	2017	26/04/2017	Aigoual sud	65	42	1,5476	1,9998		
Aigoual nord	2017	27/04/2017	Vébron-Rousses-Bassurels	46	40	1,1500			
Aigoual nord	2017	27/04/2017	Gatuzières-Meyrueis	61	34	1,7941			
Aigoual nord	2017	27/04/2017	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	129	32	4,0313	1,0238		
Aigoual sud	2017	27/04/2017	Aigoual sud	43	42	1,0238			
Aigoual nord	2017	09/05/2017	Vébron-Rousses-Bassurels	93	40	2,3250			2,5481
Aigoual nord	2017	09/05/2017	Gatuzières-Meyrueis	103	34	3,0294			
Aigoual nord	2017	09/05/2017	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	71	32	2,2188			
Aigoual sud	2017	09/05/2017	Aigoual sud	110	42	2,6190	1,1409		
Aigoual nord	2017	10/05/2017	Vébron-Rousses-Bassurels	21	40	0,5250			
Aigoual nord	2017	10/05/2017	Gatuzières-Meyrueis	39	34	1,1471			
Aigoual nord	2017	10/05/2017	Meyrueis-Brèze et Béthuzon	59	32	1,8438			
Aigoual sud	2017	10/05/2017	Aigoual sud	44	42	1,0476			

année	date	nb obs cerf sp
2016	28/04/2016	291
	29/04/2016	376
2017	27/04/2017	279
	09/05/2017	377
	10/05/2017	163

Comme en 2016, le nombre d'animaux observé varie de manière importante en fonction des soirées et peut varier du simple à plus du double en fonction des soirées pour un même circuit. Ce phénomène vient étayer la nécessité d'avoir un nombre de répétitions élevé pour lisser les résultats et doit nous interroger sur la limite des 4 répétitions s'il venait à se confirmer à moyen terme.

Pour 2017/-2018, les demandes plans chasse sont stables ou en diminution sur parties lozériennes hors cœur ! Les demandes augmentent sur les parties gardoises hors cœur (n=81 soit +15 par rapport à la campagne précédente)

## Synthèse de la situation du cerf et préconisation de gestion des services techniques du Parc national des Cévennes pour la campagne de chasse 2016-2017 au titre de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique

*« En absorbant quotidiennement jusqu'à trente kilogrammes de nourriture, le cerf peut marquer sa présence, d'autant plus nettement qu'il vit en groupe et sélectionne son habitat plus par rapport à la protection offerte qu'à la richesse alimentaire(...) »* ([www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr) – Le Cerf elaphe). On comprendra dès lors le grand intérêt des agriculteurs, des forestiers et de l'Établissement public du Parc national des Cévennes quant à la gestion de cette espèce.

*Comme pour les années précédente, la situation du cerf est contrastée en fonction des massifs. L'extension de l'espèce et la fixation de noyaux de populations en dehors du cœur se poursuit et se confirme sur le versant sud de l'Aigoual et le versant nord du mont Lozère.*

*Les résultats des comptages nocturnes sur l'Aigoual et sur le mont Lozère ne sont pas encore connus au moment de la rédaction de ce rapport mais seront présentés en commission cynégétique le 23 mai prochain.*

*L'impact de l'espèce, constaté depuis plusieurs années sur des productions forestières de l'Aigoual et du mont Lozère demeure et doit être partagé par le plus grand nombre. Au contraire, un retour progressif à l'équilibre est signalé sur les vallées cévenoles et le Bougès. La mise en place du suivi de la pression sur les milieux, qui sera prochainement étudiée dans le cadre plus global de l'observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, constituera un outil supplémentaire pour éclairer les décisions de gestion.*

*Dans l'attente, les plans de chasse pour la campagne 2017-2018 devraient être adaptés en fonction des situations et remontées de terrain. Les services techniques du Parc des Cévennes préconisent le maintien des plans de chasse sur les vallées cévenoles (avec une baisse possible sur le seul secteur de Barre des Cévennes) et sur le mont Lozère, et une augmentation sur l'Aigoual pour un retour à l'équilibre*

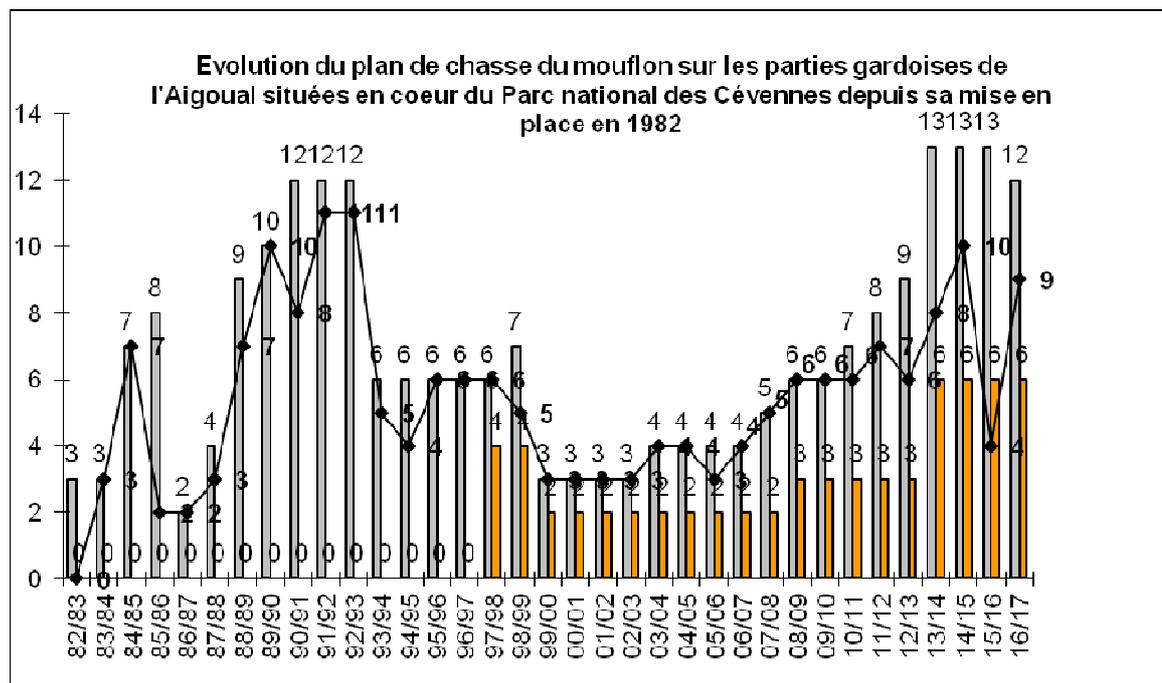


Cerf - Parc national des Cévennes

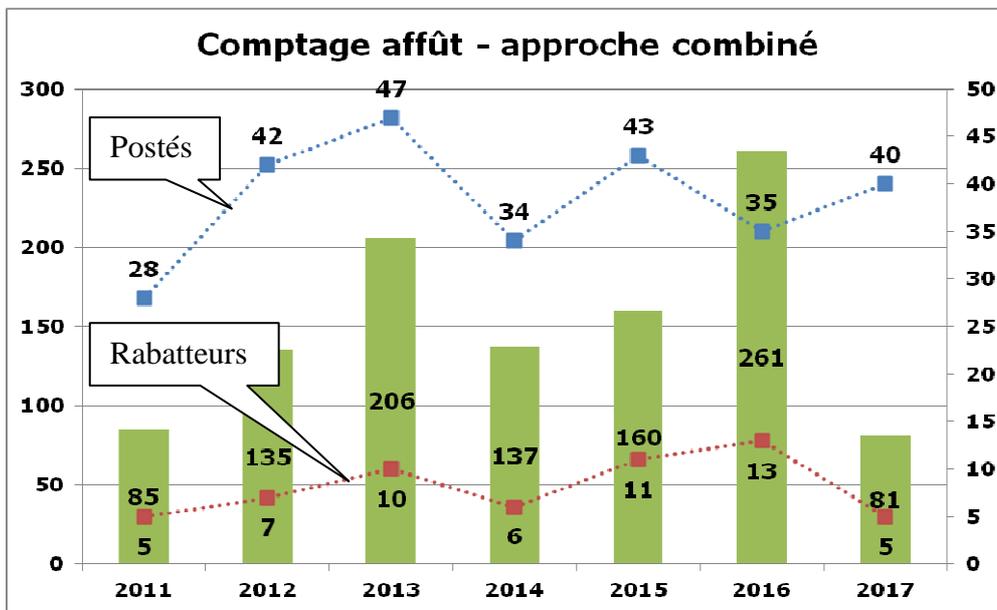


### Bilan du plan de chasse du Mouflon 2016-2017 en cœur du PNC

Attributions			Réalizations			
Massif	Maxi	Mini	Total ZI	% ZI	Total massif	% massif
Vallées cévenoles	0	0	Association cynégétique : Bougès sud : Vallée de la Mimente (communes de La Salle Prunet, Cassagnas, St Julien d'Arpaon) Vallée longue (communes de St André de Lancize partie 1 et St Privat de Vallongue)			
	2	0	0	0%	0	0%
Aigoual sud	12	6	9	75%	9	75%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>60%</b>	<b>9</b>	<b>60%</b>



**Constat :** Cette espèce fait l'objet d'un suivi sur le seul versant gardois de l'Aigoual, via la méthode « approche-affût combinés » encadrée par la fédération des chasseurs du Gard. Ce dernier fait ressortir une baisse des résultats par rapport à la campagne précédente (cf graph ci-après). Rappelons toutefois que seul l'IPA est validé pour cette espèce et qu'il est important d'attendre ses résultats pour apprécier les dynamiques de populations. Cependant, les plans de chasse demandés pour 2017-2018 en dehors du cœur et soumis à l'avis de la CDCFS du Gard le 27 avril, sont revus à la baisse.



Notons que le nombre de rabatteurs est faible par rapport aux années précédentes. Ceci étant, la diminution des résultats dans de telles proportions ne peut pas être raisonnablement corrélée à l'évolution des populations et illustre peut-être les biais de la méthode utilisée.

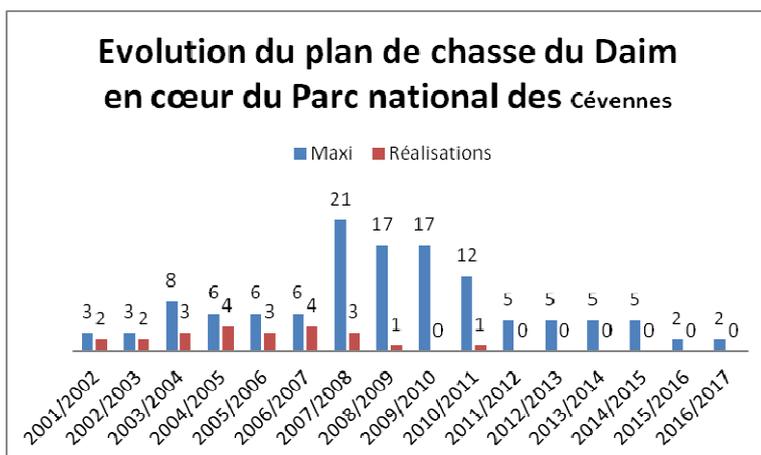
**Impact signalé :** L'ONF30 signale depuis quelques années un possible impact de l'espèce sur la plante hôte de la chenille d'Apollon qu'il conviendrait de vérifier de manière plus rigoureuse.

**En l'état et au regard des faibles plans de chasse du cœur, les services techniques n'émettent pas d'avis et de préconisations particulières de gestion. Le plan de chasse peut être maintenu ou diminué en fonction des avis qui seront formulés localement en sous-commission.**

**Une position similaire peut être adoptée pour la population des vallées cévenoles, qui mériterait également la mise en place d'un suivi.**



Bilan du plan de chasse du Daim 2016-2017 en cœur du PNC							
Attributions			Réalizations				
Massif	Maxi	Mini	Total ZI	% ZI	Total massif	% massif	
Cœur du PNC	2	0	Cœur du PNC	0	0%	0	0%
Total	2	0		0	0%	0	0%



**Constat :** Aucun indice de présence du daim n'est signalé depuis 2012/2013.

**Le maintien de ces deux attributions est toutefois préconisé pour satisfaire à l'objectif d'éradication de l'espèce dans le cœur.**